Vie Villages

Le mensuel gratuit du moyen et haut pays niçois

vievillages.com

SEPTEMBRE 2025 N° 114 - Rédaction : 06 74 68 71 12 - Publicité : virginie@vievillages.fr

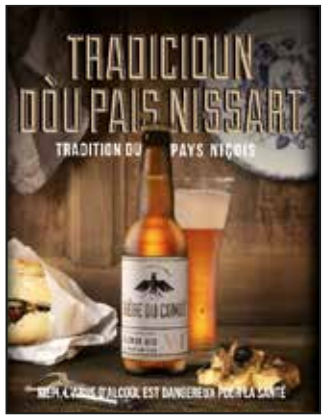

MALTRAITANCE ANIMALE
Et maintenant ?

PAGES 2 À 9

Lutte contre la maltraitance animale : la loi a-t-elle tenu ses promesses ?

Le 30 novembre 2021, le Sénat adoptait définitivement la proposition de loi n° 2021-1539, visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

Dans son numéro 66, *VieVillages* avait d'ailleurs consacré un dossier à ce sujet.

Depuis le 19 juin 2025, un nouvel arrêté a fixé des règles beaucoup plus strictes pour les professionnels qui accueillent ou élèvent des animaux : refuges, élevages, pensions, fourrières, éducateurs, animaleries... Cet arrêté marque une avancée essentielle pour la protection animale car il impose désormais des normes d'hébergement adaptées aux besoins réels des chiens et des chats.

Parmi les autres avancées notables figurent des règles plus strictes pour l'élevage comme :

- l'interdiction de la consanguinité entre les reproducteurs et leurs petits ;
- un hébergement collectif pour les petits d'une même portée ;
- une stérilisation des animaux reproducteurs d'un élevage avant leur cession ;
- une présentation obligatoire de la mère de l'animal au futur adoptant ;
- un certificat vétérinaire pour toute reproduction chez les chiennes de plus de huit ans et les chattes de plus de six ans.



Mais avant de s'intéresser aux articles 12 et 14 de ce nouvel arrêté, voyons quelles avancées ont été permises par la loi de 2021 ? Comment s'est passée sa mise en œuvre ? Peut-on parler de réussite ?

Et qui de mieux placé pour en parler que Loïc Dombreval, docteur vétérinaire, rapporteur général de ladite loi et président du Conseil National de la Protection Animale, Véronique Luddeni et Sylvia Masson, docteurs vétérinaires ou encore Cécilia Fruleux, directrice de l'association Au Service des Animaux 06.

Rencontres avec des passionnés.

DOSSIER RÉALISÉ PAR VALÉRIE M.

Les principales mesures de la loi de 2021

Cette loi a permis *« de rattraper notre retard sur nos voisins européens »*, soulignait à l'époque Loïc Dombreval, le rapporteur (voir en page 3 et notre numéro 66 de septembre 2021 sur vievillages.com). En voici les principaux points.

✔ Un certificat pour les animaux de compagnie pour informer des besoins et des coûts (alimentation, frais vétérinaires, éducation...) liés à la possession d'un animal de compagnie.

✔ Interdiction de la vente de chiens et chats en animalerie. En revanche, les magasins peuvent présenter des chats et des chiens abandonnés et recueillis par des associations, auprès desquelles il sera possible de les acquérir.

✔ Durcissement des peines pour maltraitance et actes de cruauté sur les animaux : jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende en cas de mort de l'animal. Les sévices graves ou de nature sexuelle sont lourdement sanctionnés.

✔ Fin des animaux sauvages dans les cirques itinérants : il est interdit d'acquérir et de les faire se reproduire en vue d'une présentation au public. La présentation d'animaux sauvages à la télévision est également interdite, hors zoos et élevages.

✔ Fin des élevages d'animaux pour leur fourrure.

Loïc Dombreval : « Une étape marquante pour la protection animale en France »

Avez-vous un retour d'expérience sur la loi de 2021 ?
Oui. Cette loi a été marquante pour la protection animale en France. A son niveau, bien sûr. Plein de choses sont positives mais il reste encore des points à améliorer. Dans les choses positives, il y a l'augmentation des sanctions pénales, on est monté dans l'échelle des peines. Les juges sont de plus en plus sensibles à la question de la maltraitante animale. Autre point, l'interdiction des animaux dans les cirques. Des espèces sauvages dans des bassins ou des camions, ce n'était pas un bon signal que l'on donnait à l'importance de la biodiversité dans notre pays.

Quels sont les points à améliorer ?
Clairement la question des ventes en animalerie où on a un véritable scandale avec des personnes qui s'amusent à détourner l'esprit de la loi. On a des gens qui vendent des animaux dans des arrières boutiques en « click and collect » sur internet ! Mais ça ne pourra pas continuer très longtemps. Ce vide juridique va être comblé. Autre point, c'est la question du certificat de connaissance. Ce n'est pas du tout comme ça que je voyais ce certificat. Là, c'est un morceau de papier



antidaté par les éleveurs ou les vendeurs et l'affaire est entendue. C'est beaucoup trop simple de contourner l'esprit de la loi. J'avais plutôt imaginé un petit quiz sur internet. Et ce n'était qu'après avoir répondu que les futurs propriétaires obtenaient leur certificat d'engagement. Là, le certificat d'engagement c'est un simple papier griffonné sur un coin de table ! Voilà deux exemples de choses qu'il faut améliorer.

Extraits de l'interview de Loïc Dombreval en septembre 2021 dans VieVillages

La France est-elle en retard sur ses voisins européens ?
Oui, mais elle rattrape très clairement ce retard. Mais je ne fais pas partie de ceux qui pensent que tout va bien et que nous sommes les meilleurs (...).

Quel article vous a tenu le plus à cœur ?
Tous. Le premier qui concerne les abandons. Il y a 200 000 abandons par an, il faut en avoir conscience. Les adoptions dues au confinement ont été suivies de nouveaux abandons. La pénalisation des actes de maltraitance, les delphinariums... tous ces chapitres sont importants (...).

Peut-on espérer un monde où les animaux seront respectés ?
Ce monde est encore lointain mais je suis absolument convaincu que cette attention portée à la condition de vie des animaux est un combat irréversible (...) L'opinion se cristallise autour de la condition animale et la prise de conscience est de plus en plus solide. C'est devenu un enjeu sociétal et politique (...).

Parlez-nous de vous...

Que devenez-vous Loïc Dombreval ?
Mon mandat de député s'est achevé en 2022. Peu après, j'ai intégré l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), en décembre de la même année. En parallèle, le président du Conseil National de Protection des Animaux (CNPA) m'a demandé d'en prendre la tête.

Donc toujours dans la protection animale...
Oui, toutes les missions que j'ai effectuées depuis deux ans et demi concernent les animaux appartenant à la faune sauvage. La question des animaux domestiques est confiée à l'inspection générale de l'Agriculture.

Le cas du Marineland fait partie de vos dossiers alors ?
La mission consacrée au Marineland a été confiée à l'IGEDD par la ministre, notamment sur le devenir des orques et des dauphins. Mais à cette époque, j'étais encore dans une forme de conflit d'intérêt puisque je venais de défendre la loi sur la maltraitance animale. J'étais volontaire sur cette mission, mais je n'ai pas pu l'intégrer, malheureusement.

Quels ont été vos principaux dossiers depuis votre arrivée à l'IGEDD ?
J'ai traité des questions sur les loups, l'ours, sur l'ivoire ou encore le trafic de viande de brousse.

Véronique Luddeni : « De bonnes idées mais un manque de moyens »

Véronique, la loi de 2021 a-t-elle été une avancée majeure pour la cause animale ?

La loi de 2021 était très bien dans l'aspect philosophique et éthique mais elle a manqué cruellement de moyens pour sa mise en application. Quand nous renvoyons vers la gendarmerie pour des alertes, ils n'ont pas toujours le service, pas toujours le personnel. Les fois où l'on a pu suivre les dossiers dans la vallée c'est parce que l'on avait un gendarme qui connaissait la loi et qui avait la fibre animalière. Ils sont tellement débordés et ils manquent tellement de moyens, surtout dans les petites communes. Autre exemple : le 3677. Ce numéro a été mis en place sans aucune aide de l'État par le CNPA.

Un autre exemple proche de nous lié à cette loi : le Marineland...

J'ai trouvé ça très bien que cela s'arrête car nous n'étions pas sûrs du bien-être des animaux. Les mesures d'accompagnement pour l'arrêt de l'exploitation des orques et des dauphins ont été votées mais bien avant qu'on ne trouve des endroits pour recueillir les animaux. C'est comme souvent. On voit les choses qui ne vont pas, on interdit mais on n'anticipe pas sur les solutions à trouver. Déplacer ces animaux coûte une telle fortune qu'ils risquent de mourir dans leur bassin ! Et ils n'auront même plus la stimulation dont ils avaient besoin pour oublier qu'ils ne sont pas dans leur milieu naturel...

Sans revenir sur tous les points de la loi, qu'avez-vous à dire sur le certificat d'engagement pour les acquéreurs d'un animal de compagnie ?

C'était une bonne idée mais qui n'est pas allée jusqu'au bout. Ce certificat devait être signé sept jours avant l'achat. Tout le monde a fait des faux ! Pas nous ! Pas besoin de signature d'une personne assermentée type vétérinaire ! Bilan, tous les vendeurs ont triché sur ces certificats. Depuis l'arrêté de juin, c'est au jour J. Au moins, plus de faux semblants !



Et la vente en ligne d'animaux ?

Je vois encore des animaux vendus sur des sites... On est toujours sur une question de moyens ! Des inspecteurs de santé publique vétérinaire, des gendarmes, des policiers. Toute mesure parlementaire devrait s'accompagner de moyens pour la mise en œuvre. L'arrêté de 2025 devrait améliorer cela avec des brigades spécifiques pour les cruautés, les sévices, des mesures d'accompagnement pour les animaux de cirque. L'arrêté de 2025 prévoit des aides financières pour aider les cirques à transitionner vers des modèles sans animaux sauvages. Mais globalement, l'État ne met pas souvent la main au porte-monnaie.

Bio express

Docteur vétérinaire mixte dans le Mercantour, vice-présidente du syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL), administrateur du Parc national du Mercantour, expert au ministère de l'Écologie, membre du Conseil National de la Protection de la Nature depuis dix ans. Véronique Luddeni a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur le 20 juin dernier au ministère de l'Agriculture. En 1993, elle était la plus jeune vétérinaire installée en France. Elle œuvre depuis plus de vingt ans pour la préservation de la Biodiversité au sein de sa profession. Elle a travaillé en Namibie sur des missions faune sauvage et sauvegarde des guépards. Elle est très attachée à sa région niçoise et aux montagnes du Mercantour où elle exerce avec passion ! Entre loups, chiens, chats et élevages.

En conclusion ?

Il y a eu de bonnes idées mais un manque de moyens et de personnes formées. Si on veut vraiment le bien-être animal et le bien-être humain, il faut d'avantage de moyens. Les sévices sur animaux se produisent souvent dans un contexte de violences familiales. Les animaux souffrent mais les enfants et les personnes aussi. Ce que j'aimerais que le public retienne, c'est que ces mesures ne sont pas des contraintes bureaucratiques : elles traduisent une évolution de notre regard sur l'animal. Un chien, un chat, ce n'est pas un objet, ni une marchandise. Ce sont des êtres vivants, sensibles, et il est de notre responsabilité, professionnels comme citoyens, de leur offrir des conditions de vie dignes et respectueuses de leurs besoins naturels. Avoir des animaux est à la portée de tout le monde. Savoir s'en occuper aussi. C'est un sujet qui porte au cœur mais qui prend du temps pour avancer.

Un nouvel arrêté fixant des règles sanitaires et de protection animale



Il y a plusieurs années déjà que la France s'est engagée en faveur du bien-être animal, en réponse « *à une attente sociétale forte et légitime* » comme le martèle aujourd'hui encore Loïc Dombreval, rapporteur général de la loi de novembre 2021. Depuis 2020 « *plus de 36 millions d'euros ont été accordés au bénéfice des associations de protection animale et de la médecine vétérinaire solidaire* » peut-on lire sur le site de l'Assemblée nationale. Décrets d'application et arrêtés ministériels sont aussi venus épauler la loi de 2021 comme la formation des personnels au contact des animaux de compagnie, l'information des nouveaux acquéreurs, le contrôle de l'identification des animaux sur les offres en ligne, ainsi que le renforcement des sanctions contre les actes de maltraitance. Mais...

Inertie du Sénat

... Il manquait encore des pierres à l'édifice. Ou plutôt un bon coup de pied dans la fourmilière parlementaire... Revenons un peu sur les faits. En janvier 2023, l'Assemblée nationale vote à la quasi-unanimité une proposition de loi pour interdire les colliers dits de « dressage », électriques, étrangleurs et à pointes sur les chiens et les chats, en raison des souffrances qu'ils provoquent.

Mais deux ans plus tard, ce texte essentiel pour le bien-être animal reste toujours bloqué au Sénat qui traîne à le mettre à l'ordre du jour de ses débats...

Le 19 juin 2025, un arrêté ministériel met fin aux tergiversations.

Une avancée concrète, saluée par de nombreuses associations et professionnels.

Cette nouvelle réglementation s'impose aussi bien aux refuges et associations sans refuge qu'aux élevages, fourrières, pensions, animaleries, ou professionnels de l'éducation.

Si le cœur vous en dit, consultez le site de legifrance.gouv, vous trouverez tout le détail de l'arrêté. La cause animale avance, c'est certain.

Véritables instruments de torture

« Les colliers coercitifs ne sont pas de simples outils d'éducation canine, mais de véritables instruments de torture dont les effets néfastes sont scientifiquement prouvés : pression intraoculaire, écrasements de la trachée, brûlures et perforation de la peau, arthrose dégénérative, paralysie du nerf laryngé...) et psychiques (douleur, stress, inhibition apprise, anxiété, méfiance) » s'accordent à dire les vétérinaires.

L'arrêté du 19 juin 2025

Ce texte vise à garantir aux animaux détenus *« des conditions de vie répondant à leurs besoins physiques et comportementaux, mais aussi des occupations et des activités quotidiennes adaptées. (...) Le niveau d'exigence est homogénéisé afin que toutes les espèces concernées (chiens, chats, oiseaux, rongeurs, furets, poissons...) puissent jouir d'un niveau de bien-être similaire, conformément à leurs besoins respectifs ».*

✔ Activités concernées

- **Refuges et fourrières**
- **Élevages de chiens et chats**
- **Associations de protection animale**
- **Pensions, transit, éducation, dressage**
- **Salons de toilettage**
- **Commerces et présentations au public d'animaux de compagnie**

Non concernés : établissements d'expérimentation animale

✔ Les principaux points

- **Décrire les protocoles d'hygiène, de soins, de gestion des locaux, des équipements et des animaux**
- **Prévoir des mesures spécifiques d'isolement en cas de suspicion de maladie**
- **Obligation de traiter les animaux avec respect, douceur et patience**
- **Interdiction d'utiliser des méthodes violentes, coercitives ou stressantes**
- **Compréhension et gestion appropriée des comportements animaux (stress, peur, agressivité)**
- **Capacité à repérer les signes de maltraitance ou de souffrance.**

L'arrêté est applicable depuis sa publication au Journal Officiel le 2 juillet.

Sylvia Masson : « Comportement et bien-être vont de pair »

Sylvia, qu'avez-vous pensé de cette loi de 2021 ?

Je me suis dit « ça va changer les choses ». Après, c'est toujours le même problème : il y a la loi et l'application de la loi ! Si on fait une loi interdisant les colliers électriques et que l'on ne communique pas dessus, on ne changera pas les choses. Ça a été le cas de celle sur les chiens de catégorie. Il a fallu du temps qu'elle soit intégrée par l'opinion publique. La communication est capitale. En France, on est plutôt en retard sur la question du bien-être animal. Il y a d'autres sujets avant cela. Donc, cette avancée est déjà essentielle.

Quels sont les points à améliorer selon vous en matière de maltraitance animale ?

Sans doute la loi sur les chiens de catégorie. On sait très bien que c'est une loi « raciste » qui date des combats de chiens. Les pitbulls et les rottweilers souffrent encore de cette mauvaise réputation. Une bonne fois pour toute, la dangerosité n'est pas qu'une histoire de races. Un caniche peut être aussi dangereux qu'un molosse. D'ailleurs, en Europe, d'un pays à l'autre, ce ne sont pas les mêmes races qui sont interdites. Il y a simplement des races prédisposées à des maladies physiques ou comportementales entraînant des attitudes agressives. On a créé des races sur les standards physiques, alors que les critères comportementaux sont bien plus importants ! La sélection d'un juge lors d'un concours canin c'est du mannequinat. Mais ce n'est pas ce que l'on demande en premier à un chien.



La maltraitance existe toujours ?

Ce que je vois aujourd'hui c'est quand même une éducation plus positive, et cela depuis la Covid, avec les dérives que l'on connaît où dire non au chien devient un acte de maltraitance ! Il ne s'agit pas de tomber dans l'éducation sans cadre non plus. Comportement et bien-être vont de pair. Le plus important c'est que l'opinion publique comprenne que certains comportements sont dus à des maladies mais pas à une mauvaise éducation. Et cela conduit parfois à des abandons. Alors que la prise en compte de la santé psychique de l'animal est clairement la solution.

Sommes-nous toujours les champions de l'abandon en France ?

Oui. C'est même pire. Pendant la Covid, les gens avaient adopté pour aller se promener. Et post-Covid, beaucoup ont rendu le chien ! En France actuellement, le chien le plus abandonné est le Malinois. Je vois plusieurs fois par semaine des propriétaires en grande difficulté parce que leur chien attaque à vue et qu'ils ne savent plus quoi faire. Le chien aussi est mal ! En sélectionnant une qualité esthétique, on va sélectionner un défaut psychique. Dans l'idéal, le chien de compagnie de demain serait un chien croisé avec deux parents bien équilibrés ! Mais ça n'arrivera pas !

Bio express

Docteur vétérinaire, titulaire du diplôme Universitaire de Psychiatrie Vétérinaire, spécialiste en médecine du comportement (quatre en France !), diplômée du Collège Européen de Médecine du Comportement (ECAWBM). Cette spécialisation la conduit à se consacrer exclusivement à la psychiatrie vétérinaire dans sa clinique de Voreppe (38). Elle participe à des activités de recherche et est l'auteure de plusieurs articles dans des revues internationales. Membre de l'European Society of Veterinary Clinical Ethology (ESVCE) ; membre du groupe d'étude en Comportement des Animaux Familiers, groupe d'étude de l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC).

Pour aller plus loin, No Ledge...

Fondé en 2019 par Sylvia, No Ledge a pour vocation *« de participer à la promotion du bien-être animal en diffusant la connaissance dans le domaine de la médecine vétérinaire et particulièrement en matière de comportement animal »*. Le groupe offre une gamme complète de services et de ressources pour les professionnels mais aussi pour les passionnés du monde animal. A découvrir sur : noledge.org et Cynapse « la chaine qui vous parle de ce qu'il se passe dans la tête de votre chien » sur you tube.

« On fait des lois mais on ne sait pas les contrôler »

Loïc Dombreval, que pensez-vous de cet arrêté ministériel en date du 19 juin sur les règles sanitaires pour les élevages et l'interdiction des colliers coercitifs ?

C'est une très bonne nouvelle ! Et cela évite tout débat dans l'Hémicycle. Et voyant que la loi n'allait pas être votée au Sénat et considérant que les données scientifiques et comportementales de ce type de collier ont un lourd impact sur la santé mentale et physique de l'animal, le gouvernement a sans doute préféré passer par un arrêté. Cela évite une navette infinie entre l'Assemblée et le Sénat...



Pourquoi ne pas avoir intégré l'arrêt de cette pratique dans la loi de 2021 ?

C'est un sujet que l'on aurait pu tout à fait aborder à l'époque mais j'ai senti que l'opposition avec les chasseurs allait être frontale. Si nous voulions être certains que la loi soit votée, sans veto aucun, il fallait mettre cette question de côté uniquement par pragmatisme. Vous vous mettez à dos tout un business avec des enjeux financiers et des emplois, vous avez en face de vous un lobby commercial et le lobby de la chasse. Donc, c'est compliqué. Bien entendu, je suis totalement contre cette pratique !

Un arrêté peut être abrogé...

Oui, c'est la limite entre le réglementaire et le législatif. Si la ministre change, l'arrêté peut être abrogé. Mais c'est une très bonne décision. Cela étant, je suis curieux de savoir si aujourd'hui il n'y a plus aucun collier coercitif en vente nulle part ? C'est toujours le même problème, on fait des lois mais on ne sait pas les contrôler. Et si les consignes données par les ministres ne sont pas suffisamment claires et que les gens ne sont pas suffisamment nombreux, on ne contrôle pas l'application du texte. C'est un vrai problème...

L'avis du Dᶜ Véronique Luddeni

« L'article sur les conditions d'élevage m'a beaucoup plu. Concrètement, chaque chien doit disposer d'un espace individuel suffisant. Cet espace doit être bien aéré, abrité, et permettre à l'animal de bouger, se reposer sans contrainte. Mais la vraie nouveauté, c'est l'obligation d'un accès permanent à une courette en plein air. C'est une mesure de bon sens, mais qui n'avait jamais été rendue obligatoire avant. Elle répond au besoin fondamental qu'a le chien de pouvoir sortir, respirer, et s'épanouir dans un environnement sain.

Pour les structures anciennes ou les refuges qui font face à des pics d'abandons, des dérogations ont été prévues pour éviter des sanctions en cas de surpopulation, mais elles sont encadrées. On ne pourra plus justifier des hébergements inadaptés sous prétexte de saturation.

Cet arrêté vient aussi renforcer l'obligation d'entretien des lieux : le sol des espaces de vie et des courettes doit être conçu et nettoyé de manière à limiter les nuisances, les risques d'infections et garantir le bien-être de l'animal. C'est une exigence que nous, vétérinaires, réclamions depuis longtemps.

Ce texte va dans le bon sens, il protège les animaux, tout en donnant aux structures le temps de s'adapter. Il fixe aussi des lignes rouges : l'interdiction de tous les colliers coercitifs (électriques, à pointes, étrangleurs), sauf cas très spécifiques et encadrés, est une victoire pour le bien-être animal et pour les professionnels qui travaillent dans le respect de l'animal. »

L'avis du Dᶜ Sylvia Masson :

« En 2014, une enquête a été menée sur l'utilisation du collier électrique. Nous étions à environ 20% d'utilisation, ce qui était extrêmement élevé par rapport à nos voisins européens. Le constat scientifique est clair : on sait que ce n'est pas bon. Ça rend les chiens anxieux, agressifs. Mais entre le moment où les scientifiques constatent et la loi se met en place, il y a toujours un décalage. Et tant que ces objets restent aussi faciles d'accès à l'achat, il est difficile de faire respecter l'interdiction.

L'article sur les conditions d'élevage est une bonne chose mais on oublie que les problèmes de comportement ne viennent pas uniquement de l'environnement. Les affections comportementales non traitées sont la cause principale des abandons. Des chiens hyperactifs, il y en a plein les refuges. Les faire courir n'est pas suffisant, il faut une prise en charge médicale. Combien de chiens adoptés reviennent au refuge ? Beaucoup trop ! Et là on va dire « *c'est la faute des adoptants, ils n'ont pas su s'y prendre avec l'animal, ils ont commis des erreurs, ils ont invité un enfant et ils n'ont pas fait attention...* ». Non ! Si le chien revient deux ou trois fois au refuge, il y a un problème. Personne ne peut être un propriétaire parfait comme il n'existe pas de parents parfaits. Certes, le bon environnement c'est mieux mais chez le chien - pas chez le chat - on a sélectionné des extrêmes génétiques et donc on a des zones de vulnérabilité comportementale comme des nids à d'autres maladies. Il faut en avoir conscience... »

Cécilia Fruleux, ASA 06 : « Donner plus de poids aux associations ! »

La loi de 2021 a-t-elle changé quelque chose pour votre association ?
Rien… Que ce soit au niveau des abandons et des cas de maltraitance chez certains propriétaires. Ce profil de personnes est irrécupérable…

Que pensez-vous du certificat d'engagement ?
C'était une bonne chose mais on a du mal à le faire respecter. Dans la plupart des salons de chiots, les certificats sont antidatés, on le sait pertinemment. C'est toujours le même problème : on met des lois en place et personne ne les respecte ni ne les fait respecter. Quant au fait d'avoir acheté un animal sur un coup de tête et s'apercevoir que ce n'est pas une peluche, on connaît la suite. Certains propriétaires n'hésitent pas à nous demander de racheter leur chat ou leur chien. Ils l'ont payé cher donc ils veulent rentrer dans leurs frais ! Un abandon ce n'est pas gratuit pour une association.

Qu'est-ce qui vous manque vous en tant qu'association ?
Combler un vide juridique quand il s'agit de rendre les animaux à des gens qui les ont maltraités après une réquisition et un passage devant la justice. Ils restent chez nous mais nous ne pouvons pas les faire adopter car ils ne nous appartiennent pas ! Aucune chance pour eux d'accéder une vie meilleure. Quand les enquêtes traînent, les chiens sont placés en famille d'accueil et parfois nous sommes obligés de rendre l'animal à son propriétaire qui l'a maltraité. Tout pourrait être facilement mis en place si on donnait aux associations les moyens d'agir, si on nous donnait davantage de droits. Mais il y a tellement de structures qui ne sont pas sérieuses que l'on fait un amalgame de tout !



C'est-à-dire ?
Certaines associations sont dans l'extrême. On ne peut pas retirer les animaux de tout le monde ! La ligne rouge c'est la souffrance de l'animal. Que le gouvernement fasse preuve de discernement : donnez-nous un moyen de rendre crédible nos actions ! Que les forces de l'ordre aient un minimum de formation notamment quand il s'agit de trafic de chiens de catégorie. Que l'on nous écoute car nous avons aussi des choses à dire ! Si nous, associations, insistons pour ne pas rendre une chienne reproductrice à un propriétaire qui alimente un trafic sur des sites de vente en ligne, c'est qu'il y a une raison.

Vous récupérez encore beaucoup de chiens de catégorie ?
Oui ! Tous les jours ! Et on a peu de chances de les faire adopter… En ce moment, nous avons 55 chiens au refuge de Grasse. C'est trop pour pouvoir faire du cas par cas en vue d'une sociabilisation ! Et nous en oublions nos chats qui sont au refuge de Grasse. Eux aussi ont besoin de nous.

Bio express

Cécilia Fruleux et Laurie Cavargini sont à l'origine de l'association Au Service des Animaux 06. Aujourd'hui, ASA 06 dispose d'un refuge à Grasse pour les chats uniquement. L'autre structure se trouve à Mougins, où l'on accueille chiens et chats, lapins, cochons d'Inde… Au Service des Animaux 06, en plus d'avoir la casquette d'association, est également une fourrière. Mais une fourrière éthique : aucune euthanasie n'y est pratiquée.
ASA 06 : 07.77.93.79.02.
Facebook : auservicedesanimaux06.
Site web : auservicedesanimaux06.fr

Avez-vous toujours votre activité de fourrière éthique ?
Oui toujours. Cette activité de fourrière a mauvaise presse alors que cela permet de sauver plus d'animaux. Il faut payer pour récupérer un animal en fourrière et parfois nous sommes heureux de garder un chien qui est maltraité plutôt que de le voir repartir avec son propriétaire !

Qu'aimeriez-vous rajouter ?
Juste que nous sommes là, que nous existons localement à la différence des énormes structures ! Les petites associations ne peuvent s'appuyer que sur des donateurs locaux. Mais il faut du temps, du personnel pour communiquer régulièrement, pour expliquer que notre action est capitale quand il s'agit de maltraitance sur notre territoire. Et il manque aussi des sanctions pour ceux qui abandonnent un chien et en reprennent un autre dès que ça leur chante. Ce n'est plus possible ce genre de choses, il faut des sanctions pour ces spécialistes de l'abandon ! Un animal n'a pas de service après-vente. C'est un être vivant, pas un objet.

CNPA et 3677, un duo gagnant !

Le CNPA a été créé en 1970 par le docteur vétérinaire Fernand Méry avec l'aide de la princesse Elizabeth de Croy[1]. Fernand Méry définissait alors le CNPA comme un « *conseil des sages qui rassemble de nombreux représentants d'associations françaises de protection animale et des spécialistes préoccupés par les problèmes de la défense des animaux* » peut-on lire sur le site de l'association.

En France, chaque année, des milliers d'actes de maltraitance ont lieu sur le territoire annonce le site 3677.fr. « *Signaler une maltraitance animale est un acte courageux et essentiel pour protéger les animaux et prévenir d'autres abus. Un animal laissé seul sur un balcon toute la journée et toute la nuit, sans occasion de sortie, sans nourriture ni eau, un animal privé de soins et de nourriture, un animal détenu dans des conditions qui ne prennent pas en compte ses besoins vitaux, un animal battu, un animal torturé, victime de tir à la carabine ou de jeux cruels... Les maltraitances concernent toute les espèces et recouvrent des situations très variées* » précise le site internet.

Mais comme l'ajoute aujourd'hui son président Loïc Dombreval « *ce numéro qui vise à sauver les animaux a également un rôle essentiel pour protéger les autres victimes de violence. Il existe un lien entre la maltraitance animale et familiale. Signaler une violence faite à un animal permet ainsi de repérer une violence intrafamiliale et de proposer une solution qui mette à l'abri tous les membres du foyer* ».

Dès sa première semaine d'existence en 2024, le CNPA a reçu près de 5 000 appels. Mais de national, ce conseil n'a que le nom ! « *Le CNPA est une association loi 1901* » explique Loïc Dombreval. « *Elle n'est pas du tout subventionnée par l'État. Quand on a mis en place le 3677, nous l'avons financé par nos propres moyens. Et pourtant nous rendons un service public. Nous avons eu 30 000 appels en un an. Au regard du budget de l'État, cela représenterait pourtant qu'une très petite somme !* » ajoute-t-il.

La ligne est disponible 7 jours sur 7 toute l'année de 9 h à 19 h, du lundi au vendredi, et de 10 h à 19 h le samedi et de 10 h à 17 h le dimanche et les jours fériés.



[1] *1875-1968. Elizabeth de Croy était une princesse belge qui s'est distinguée par ses actions de résistance pendant les deux Guerres mondiales.*

C'est quoi le 36 77 ?

- **Un numéro pour signaler une maltraitance faite à un animal.**
- **Un numéro d'écoute, de régulation et d'orientation.**
- **Un numéro qui va éviter les pertes de signalement des témoins ne trouvant pas l'interlocuteur adéquat, en limitant l'envoi du même signalement simultanément à plusieurs interlocuteurs, ce qui complique la prise en charge.**
- **Un numéro qui va faire gagner du temps aux organisations compétentes (policiers et gendarmes, DDPP, pompiers, mairies, associations, etc.) qui auront ainsi moins de signalements abusifs à traiter : la ligne allège et simplifie le travail des services de l'État et des associations.**

Source CNPA

Quelques infos en passant

✔ **L'Europe compte 82 millions propriétaires de chats et 72 millions de chiens.**

✔ **Environ un Européen sur deux possède un animal de compagnie. Mais jusqu'à présent, aucune législation européenne ne protégeait nos amis à quatre pattes. Les eurodéputés viennent de corriger cette anomalie en votant un règlement sur l'identification des chiens et chats et l'interdiction des mauvais traitements.**

✔ **Dans l'Union européenne, le commerce de chiens et de chats représente un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros par an. De quoi susciter la convoitise des escrocs : le trafic d'animaux demeure le troisième trafic au monde, après les armes et la drogue.**

Nice et Monaco : la mer rêvée et... fragile

♥Le musée de la photographie Charles Nègre de Nice présente jusqu'au 28 septembre l'exposition « Mers et mystères » de Laurent Ballesta. Des clichés (photo DR) qui font découvrir les profondeurs des océans, des paysages sous-marins surprenants et des comportements marins fascinants. De la Terre Adélie à la Méditerranée, en passant par le Pacifique, chaque photo est une fenêtre sur un autre monde, si proche et si mal connu encore.

♥Jusqu'au 26 septembre, le musée d'archéologie de Nice propose l'exposition « Quand la mer nous parle » pour un voyage unique au cœur des profondeurs de la Méditerranée, à la découverte de vestiges engloutis et d'histoires oubliées. Elle met en lumière les recherches archéologiques menées sous la mer, les technologies permettant d'explorer ces mondes invisibles et les enjeux de leur préservation.



♥Jusqu'au 24 décembre, le musée océanographique de Monaco nous invite à une immersion spatio-temporelle au travers d'une exposition saisissante et nécessaire intitulée « Méditerranée 2050 ». Elle « plonge » le visiteur « au cœur des futurs possibles » de *Mare Nostrum*, aujourd'hui menacée par l'activité humaine, une pression démographique énorme sur ses rivages, et la pollution qui alertent sur sa survie. Chaque salle propose « une réflexion engagée » où les œuvres présentées sont confrontées à la rigueur froide des données scientifiques. Une façon poétique et rigoureuse de prendre conscience de la fragilité du milieu marin.

Grasse : Fragonard en son pays...

Le musée international de la parfumerie invite cet été un enfant du pays, Jean-Honoré Fragonard, l'un des plus grands peintres du XVIIIe siècle, que l'on découvre à cette occasion au travers d'une soixantaine de dessins.

Né dans la cité du parfum en 1732, attaché à sa ville natale, il laisse une œuvre impressionnante de qualité, de délicatesse et d'élégance, témoignage d'une époque qui fut pourtant troublée : pendant la Révolution, il s'installa dans la villa qui porte son nom, où il peint beaucoup pour en « décorer » les murs.



Les œuvres présentées proviennent pour la plupart des collections du département des Arts graphiques du musée du Louvre : autoportraits, souvenirs de voyages, études de figures ou des projets d'illustration. L'exposition présente aussi une série de flacons de parfum en porcelaine du XVIIIe siècle prêtés par la société Givaudan.

(Repro DR)

Beaulieu : pour l'or de la Grèce

Dans le décor d'une demeure grecque idéalisée, Gabriel Léger présente dans les salles de la villa Kérylos une œuvre singulière bâtie autour des mots, de leur force intemporelle et incantatoire. Il fait revivre la langue d'Homère et le latin pour transmettre « *un savoir secret, mystérieux, initiatique* » en créant des objets évoquant le soleil, l'eau et le feu, le bois, l'exil, le temps, la mort, le divin et l'humain. Plasticien partageant sa vie entre Paris et Athènes, Gabriel Léger y dévoile une série d'œuvres inédites, conçues spécialement pour dialoguer avec l'architecture et l'âme du lieu. Ces œuvres ont été créées spécialement pour l'expo dans la belle villa de Beaulieu. Avec lui, on y découvrira que ce qui brille est d'or...

(Photo DR Gabriel Leger/ ADAGP)



AU CAMPUS CONNECTÉ

de Puget-Théniers



VOS ÉTUDES PRENNENT UN NOUVEAU DÉPART !

Étudiant, en recherche d'emploi ou actif, le Campus Connecté est le lieu idéal pour vous.

- Échange d'expériences
- Espaces connectés et équipés
- Accompagnement par un tuteur
- Formation initiale et continue en distanciel
- Coworking

34 Rue Alexandre Bottin

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts

Plus d'infos au **04 89 04 58 30** ou sur **campusconnecte@departement06.fr**

@AlpesMaritimes @departement06

@Département des Alpes-Maritimes **Groupe** @GREEN Deal 06

VOUS AVANT TOUT !

Culture

Concerts, spectacles, expos : notre sélection

AU THÉÂTRE CE SOIR…

♥ Notre sélection de ce mois-ci dans les salles azuréennes :

- Nice TNN : « Phèdre », dans une mise en scène de Muriel Mayette-Holtz, pour retrouver la langue de Racine et l'esprit même de la tragédie. Du 30 septembre au 8 octobre. (Photo DR)



- Anthéa : À la croisée du cirque, du théâtre et de la danse, la compagnie franco-catalane Baro d'evel réussit un spectacle extraordinaire avec ce « Qui som ? » qui interroge l'avenir de l'humanité. Les 5 et 6 septembre. Et aussi « Un pas de côté », avec Isabelle Carré et Bernard Campan, pièce sensible de confidences partagées sur la vie, l'amour… Du 11 au 14 septembre.

EXPOSITIONS

♥ Port Lympia : les excentricités jubilatoires de Dali

Il est, à sa façon, une rock star. Dans le sens où quoiqu'il dise (et il est bavard !), quoiqu'il fasse (et il en fait des tonnes !), il attire la lumière sur lui, ne laisse personne indifférent, bouscule les habitudes comme les bienséances de ses multiples provocations. Personnage public, Dali est aussi incernable. L'exposition présentée à la galerie Port Lympia à Nice permettra d'en savoir un peu plus sur le maître de la « méthode paranoïaque critique » et autres fariboles comico-artistiques qui traversèrent le XXe siècle pour arriver jusqu'à nous dans un état d'étonnante fraîcheur. Si le personnage est fantasque, imprévisible, excessif, son travail est parfaitement léché, d'une exécution aussi méticuleuse que virtuose. Cette exposition « Divines créatures » est consacrée aux animaux et aux fantasmes qu'ils provoquent chez le maître. Jusqu'au 23 novembre.

♥ Mougins : des géants et des rêves

- Le vieux village se transforme en galerie d'art à ciel ouvert jusqu'au 28 septembre avec l'exposition « Mougins Monumental 2025 » d'Emmanuel Michel. Une quinzaine de sculptures géantes sont positionnées dans les ruelles que le visiteur est invité à découvrir à sa guise. L'artiste célèbre l'humanité dans toute sa diversité, livrant des œuvres puissantes inspirées de ses rencontres aux quatre coins du monde.
- L''exposition « Les rêveries de l'enfant Totem » de Fabien Verschaere est installée au centre d'art jusqu'au 28 septembre. On y découvre le monde imaginaire de l'artiste peuplé de créatures étranges (clowns, monstres, fées, sirènes, héros de contes ou de dessins animés) dans un style léger et coloré mêlant rêve et réalité.

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE…

♥ Des tributes

Retrouvez les plus belles chanson de Céline Dion à Puget-Théniers le 4 septembre et le Bowie Symphonic au Palais des Festivals de Cannes le 21 septembre.

♥ Des concerts « classiques »

- Le Festival d'Art Sacré d'Antibes célèbre cette année les 900 ans de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception, haut lieu du patrimoine de la ville. Les concerts sont programmés du 6 au 21 septembre dans la cathédrale elle-même et dans les chapelles de la commune. Au programme notamment les Variations Goldberg de J.-S. Bach par Pierre Reach (le 6), une conférence-concert autour de Rossini par Frédéric Vitoux de l'Académie Française (le 14), les quatre saisons de Vivaldi (le 16), le Requiem de Gabriel Fauré (le 18), les plus beaux Avé Maria pour choeurs d'enfants, des chants basques, etc. (Photo DR)



- Le « Beaulieu Classic Festival »propose une série de concerts dans des lieux prestigieux. Au programme l'orchestre d'harmonie de la ville de Nice sur la plage de la Petite Afrique (13 septembre), le Quatuor Agate à l'église anglicane St-Michael le 16, et diverses propositions jusqu'au 20 septembre.

♥ Le Cross Over festival

Le Crossover festival de Nice organise la rencontre de différents genres musicaux : rap, électro, rock, hip-hop… Tout ce que la scène contemporaine produit de nouveau et tendance pour ceux qui n'ont pas envie de rester les deux pieds tanqués dans la même claquette. Au théâtre de verdure du 5 au 7 septembre.

Musée du cirque *erratum*

Le mois dernier dans nos pages culture, nous avons évoqué l'exposition « Les clowns, rois du cirque » de Tourrette-Levens et nous avons indiqué par erreur que ce musée privé cher à Alain Frère avait reçu 150 000 visiteurs, en réalité, c'était le chiffre de fréquentation du site internet dédié (museeducirquealainfrere.com). Pour l'exposition « Les clowns, rois du cirque », Alain Frère a souhaité présenter les souvenirs authentiques de ceux qui ont fait rire des milliers de spectateurs tout au long du XXe siècle et dont les noms sont inscrits en lettre d'or dans l'histoire du cirque : Charlie Rivel, Achille et Rolf Zavatta, Les Fratellini, Grock, Boum-Boum Medrano, Popov, Yuri Nikulin et bien d'autres. L'exposition est visible à l'espace culturel jusqu'au 21 septembre. Des spectacles de magie ont lieu tous les dimanches à 16 h et 17 h.

Dans le cadre de la San Bertoumiéu

NICE FÊTE L'AGRI-CULTURE URBAINE

Gratuit et ouvert à tous



SAMEDI 6 SEPT.

PROMENADE DU PAILLON

BOURGADA

Programme sur NICE.FR

Animations - Ferme pédagogique
Stands d'agriculteurs - Découverte
des métiers de l'artisanat traditionnel

AGRI CULTEURS DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

VILLE DE NICE

Ville de Nice - MP | 07/2025 | © VDN

Premiers pas en niçois

Par Jean-Pierre Baquié et Jean-Pierre Spies, IEO-06

Leiçon centena per emparar lo niçard

L'an passat, si celebravan lu 30 ans de la despartida dau poeta Alan PELHON. Per totplen de nautres es sempre aquí per la pensada e finda per l'òbra poetica que nos laissèt. Lu tèxtes d'Alan PELHON son estudiats en li escòlas e lu licèus, mas tanben en lu cors d'adults dau mitan associatiu.

L'an dernier, nous avons commémoré les trente ans de la disparition du poète Alan Pelhon. Pour beaucoup, il est encore présent par la pensée et par l'œuvre poétique qu'il nous a laissée. Ses textes sont étudiés dans les collèges et les lycées, mais aussi dans les cours d'adultes du milieu associatif.

Per la centena pàgina de Premiers pas en niçois de Vie Villages, avèm causit de vi presentar VILATGE, d'Alan PELHON publicat en lo libret « Jorns sensa tèsta » (1976) mes en música dau cantaire Maurís.

Pour la centième page de Premiers pas en niçois, nous avons choisi de vous présenter *Village*, d'Alan



Pelhon, publié dans le recueil «Jours sans tête » (1976), mis en musique et chanté par Mauris Sgaravizzi.

VILATGE

Li son tres òmes au vilatge
Quauqui vièlhs e un molon de cans
Lo vent subla per carrieras
Es solet a sublar la cançon
Plus degun, plus degun lo sera
Per desgrunar en blagant lu faiòus
Plus degun, plus degun au cercolo
Per faire un vito e si beure de vin caud
Es lo festin au vilatge
Lo deputat fa lo sieu discors
Es lo festin au vilatge
'Mé lo vin lo prieu repilha de colors
Fa dètz ans que si distilla plus la raca
N'i a encara que fan un pauc de vin
Li aulivas si perdan en li faissas
Totara plourà dins cada maion
Li baranhas jamai son estachi tant bèli
Da Cristini si tuan plus lu pòrcs
D'amont dins lo cloquier ventós
Lo vièlh Toana solet per sonar terinhon
Lu joves son partits per la vila
Lo vilatge pauc a pauc s'es endurmit
Lu joves son partits per la vila
Un darrier l'autre lu vilatges
Van toi morir.

VILLAGE

Il y a trois hommes au village
Quelques vieillards et beaucoup de chiens
Le vent siffle dans les rues
Mais il est tout seul pour siffler la chanson
C'est la fête au village
Le député fait son discours
C'est la fête au village
Avec le vin le curé reprend des couleurs
Plus personne, plus personne le soir
Pour écosser en blaguant les haricots
Plus personne, plus personne au Cercle
Pour jouer au « vitou » et boire du vin chaud
Voilà dix ans qu'on distille plus le marc
Quelques-uns font encore un peu de vin
Les olives se perdent dans les restanques
Bientôt il pleuvra dans toutes les maisons
Les ronces n'ont jamais été aussi belles
Chez « Cristini » on ne tue plus les cochons
Là-haut dans le clocher venteux
Le vieil Antoine est tout seul pour sonner les cloches
Les jeunes sont partis à la ville
Le village peu à peu s'est endormi
Les jeunes sont partis à la ville
Un après l'autre les villages vont tous mourir.

A si retrovar lo mes que ven per la leiçon cent unena !

Au mois prochain pour la cent-unième leçon !

Tapissier - Sièges
06 77 12 55 57
Rideau / canapé
Devis.Déplacement Gratuit
40 ans expérience
Fabrication .Confection.Restauration
tapissierduhautpays@yahoo.com . Instagram: tapissier du haut-pays



VALDEBLORE IMMO
FNAIM
Valdeblore Immo, l'Agence qu'il vous faut !
06 37 55 94 90

L'interview

Jean-Pierre Spies : « La langue est une richesse au cœur de la culture »

C'est la 100e page des « Premiers pas en niçois » initiée par Jean-Pierre Spies, avec le concours de Jean-Pierre Baquié et Roger Gilli. *« Je suis président de l'IEO (Institut d'études occitanes) du département 06, nous travaillons pour promouvoir la langue, en organisant des cours de niçois, de provençal, deux ateliers de théâtre, de danse traditionnelle, ainsi que l'édition d'une douzaine de livres,* indique Jean-Pierre Spies. *C'est dans le cadre de l'édition que nous avons voulu cette page pour faire connaître la langue, faire voir qu'elle existe encore ».*
Jean-Pierre Spies vit dans la vallée du Paillon, a vécu à Nice, et connaît bien les vallées du haut-pays où il va souvent randonner. Il répond à nos questions :

Jean-Pierre Spies, la langue niçoise est-elle la même partout dans le département ?
Le niçois est un des dialectes de la langue d'oc ou l'occitan qui couvre tout le sud de la France, un petit coin d'Espagne et le nord de l'Italie (Piémont). Sur notre territoire des Alpes-Maritimes, nous avons trois parlers principaux : à l'ouest du Var (Cannes, Grasse, Vence) : le provençal. A l'est du Var (l'ancien Comté de Nice) : il y a le Niçois à Nice, le Niçois maritime qui va jusqu'à Contes, La Turbie. Et au-delà, c'est le parler de montagne, le vivaro-alpin (dit aussi gavot). Et dans ce parler de montagne, il y a selon les vallées et les villages, des petites différences. Mais la base de la langue est la même.

En voie de disparition

Cette langue est-elle toujours vivante ?
Oui, parce qu'il y a toujours des anciens qui la parlent. Mais depuis l'entre-deux guerres, elle est de moins en moins utilisée. La plupart des jeunes n'entendent pas la langue, la transmission ne s'est plus faite dans la famille. Les anciens parlaient entre eux, mais pas aux enfants. L'enseignement a pris le relais mais de manière très minime. Il y a 0,5% des élèves qui ont une petite initiation à la langue régionale et parfois c'est deux heures de présentation, c'est tout. La langue est en train de disparaître. Dans les villages, il y a encore des gens de 40-60 ans qui la comprennent, mais qui ne la parlent pas du tout. Ils vont se régaler en lisant la page de *VieVillages* car ils vont retrouver des mots, mais ils ne pourront pas aller plus loin.

Êtes-vous optimiste pour la survie de cette langue ?
Non pas trop. Dans la vie courante, elle est en train de disparaître. On n'a pas d'interlocuteurs, On compte sur l'enseignement comme c'est le cas au pays Basque ou en Corse où tous les enfants apprennent la langue au collège. A Nice, il y a une grosse section de niçois au lycée Masséna. Certains font partie d'une troupe de théâtre en niçois, mais c'est presque tout. On n'abandonne pas, on publie pour montrer qu'elle existe toujours, notamment sur notre site où nous faisons paraître un texte nouveau chaque semaine depuis 2008. Pour qu'une langue vive il faut trois choses : qu'elle soit écrite, enseignée et parlée dans la vie courante.



Avez-vous de bons retours sur votre page dans* Vievillages *?
C'est toujours positif, les gens sont contents de retrouver leur langue, c'est attendu par les villageois. Notre idée était de leur donner envie de découvrir la langue niçoise. C'est ce qu'on fait dans les associations. On continue malgré tout. Chaque fois qu'on rencontre des personnes, il y a ce lien de génération en génération qui se fait. La langue est une richesse au cœur de la culture.

RECUEILLI PAR PIERRE BROUARD

Livres/Les coups de cœur de Mag

Les feuilles mortes de Thomas-H Cook





Ce roman qui se présente sous forme de polar est prétexte à une réflexion fine et glaçante sur les rapports familiaux. Il tient le lecteur d'entrée par sa construction ingénieuse - on se doute dès les premières pages qu'il y a eu drame mais on ne sait pas exactement quoi - et son analyse pleine d'acuité sur le fragile équilibre reliant les membres d'un même foyer.

Éric est photographe, sa vie est parfaitement ordonnée, son bonheur patiemment construit. De son atelier sortent des clichés qui reflètent un monde souriant, des familles, des visages heureux figés dans l'instant. Mais derrière tout cela qu'y a t-il ? Où se cachent les imperfections, les non-dits ? Ou se situe la vérité lorsque les certitudes tombent. Éric va devoir affronter une autre réalité lorsque son fils Keith, un ado de 15 ans est soupçonné de meurtre. Thomas-H Cook en observateur maniaque et pointilleux va nous faire rentrer dans le psychisme de son personnage en partant de cette froide journée où tout s'écroule. Il revit ces retours au passé en scrutant chaque détail, en analysant chaque attitude, et tente de comprendre ce qui a provoqué sa faillite. Le récit qu'il nous donne se double des parallèles de sa propre histoire, constat terrible d'une enfance bâtie sur des non-dits et des faux semblants.

Comment accepter cet autre que l'on voudrait soi et qui nous semble soudain étranger, jusqu'où peut aller cet amour lorsque le doute s'insinue. Et qui est-il vraiment d'ailleurs ? Autant de questions sur lesquelles Éric bute, vacille, et manque de sombrer. Blessures, suspicion, lâchetés : on nage en eaux troubles et le malaise qui finit par étreindre le héros devient aussi le nôtre. Une totale réussite, on est scotché par ce suspense du début à la fin. À découvrir !

Édité chez Gallimard en 2008.
288 pages.
22 euros.
Existe en poche.
Prix Barry 2008.

Dimanche 21 septembre

Journée du livre ancien et des auteurs à Entrevaux

La deuxième journée du livre ancien et des auteurs, organisée par l'association Pacte 04, se tiendra le dimanche 21 septembre à Entrevaux, de 9 h 30 à 17 h 30, en la salle polyvalente.

La marraine est Marie-Françoise Montebello, fille d'immigrés italiens, autrice de plusieurs livres sur la migration italienne féminine et sur l'évolution de la femme jusqu'à aujourd'hui.

Au programme : trois bouquinistes, un relieur, une vingtaine d'auteurs, du polar, un rayon BD important, de la littérature jeunesse, des animations - kamishibaï (petite animation théâtrale) et couture japonaise (reliure) - ainsi qu'une animatrice pour des interviews tout au long de la journée.

Le public pourra également voir une exposition de photos prêtées gracieusement par la maison musée Alexandra David Neel, pour évoquer la vie de cette grande aventurière.

Entrée libre.
Buvette sur place durant les horaires d'ouverture de la journée.
Renseignements sur la page Facebook de Pacte 04.

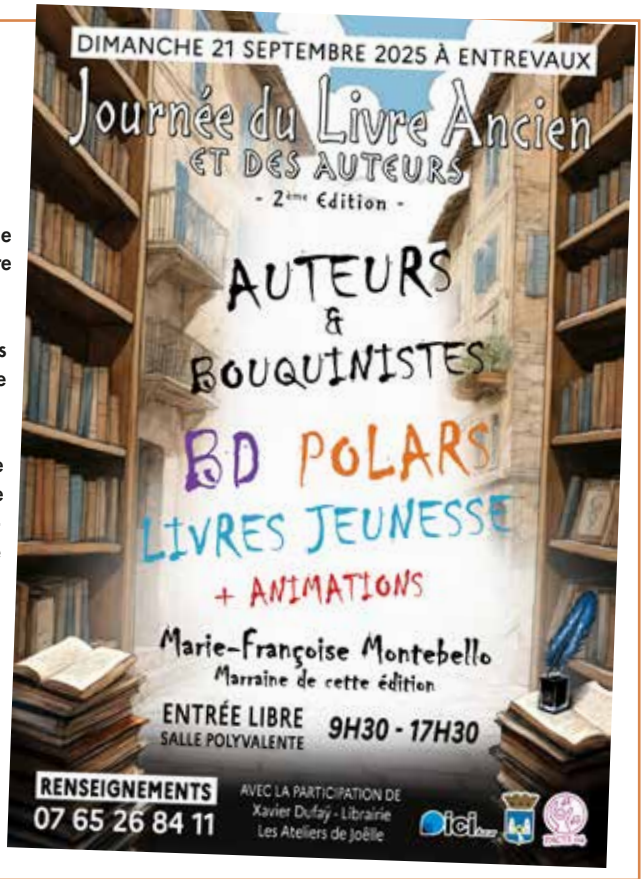

L'événement de la rentrée sur la Côte d'Azur !

- + 350 exposants
- 6 jours d'exposition
- 9 univers thématiques
- + 35 000 visiteurs attendus
- Exposition : + de 30 000 m²

Au MIN d'Azur, un site bien situé, facile d'accès avec parkings gratuits et transports en commun.
Entrée gratuite.

Nice Organisation a imaginé un grand événement ouvert à tous, populaire, moderne, qui rassemble les grands univers du quotidien : la Foire de la Côte d'Azur, dans un format multi-univers pour toute la famille, intégrant le salon Piscine, Spa & Jardin dans un espace premium intégré.

• Piscinistes, fabricants de spas, pergolas, abris de piscine, mobilier *outdoor*, paysagiste, aménagement extérieur…

• Démonstrations produits, conseils d'experts, tendances 2025

• Un espace très attendu des particuliers comme des professionnels

• Zone visuelle forte au cœur de la Foire pour valoriser ce secteur très dynamique.

Les autres pôles thématiques

Et, en plus du Salon Piscine, Spa & Jardin, la Foire de la Côte d'Azur reprend aussi les grands pôles thématiques suivants :

- Habitat & Décoration
- Bien-être, Santé & Beauté
- Gastronomie & Produits locaux



- Mobilité & Auto
- Véhicules de loisirs (VDL)
- Mode, Maison & Art de vivre
- Enfance & Loisirs

P.B.

Nice Organisation,
37-41, boulevard Dubouchage, 06000 Nice,
04.93.13.17.11
contact@niceorganisation.com
www.foirecotedazur.fr

VieVillages, magazine gratuit

Numéro 114 - Septembre 2025

Association Loi 1901
Paradisio 2 / 16 av. Brown-Séquard / 06000 Nice
Tél. 06 74 68 71 12
contact@vievillages.fr
N°ISSN : 2492-6841
Tirage : 9 700 exemplaires
Ont collaboré à ce numéro : Roger Charles, Michel Berry, Pierre Brouard, Marie Sin, Lise Tell, Valérie M., Franz Chavaroche ainsi que toutes les municipalités présentes dans ce numéro : Aspremont, Belvédère, La Bollène - Vésubie, Castagniers, Clans, Colomars, Duranus, Falicon, Ilonse, Isola, Lantosque, Levens, Marie, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, La Roquette-sur-Var, Saint-Blaise, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Étienne-de-Tinée, Saint-Martin-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tourrette-Levens, Utelle, Valdeblore, Venanson, La Trinité, Saint-André de la Roche, Valberg, La Tour-sur-Tinée, Peillon, Guillaumes, Puget-Théniers et les villages du SIVoM Val de Banquière.
Crédits photographiques : service iconographique Nice-Matin/DR
Maquette & secrétariat de rédaction : Valérie M.
Merci aux Éditions Gilletta
Impression : SAS Nice-Matin, 214, Bd du Mercantour - Nice.

Tous droits réservés. La reproduction, même partielle, des articles est interdite. Ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.



Cuisinons

Soupe au pistou
Lou pistou en soupa

Ingrédients

- 600 g de haricots blancs cocos frais, ou 400 g de secs qu'il faut faire tremper la veille (12 heures au moins).
- 300 g de haricots verts.
- 600 g de courgettes ou de courge.
- 600 g de poireaux.
- 300 g de carottes.
- 200 g de navets.
- 1 gros oignon et 4 grosses pommes de terre.
- 3 tomates bien rouges mais fermes et 2 branches de céleri.
- 300 g de lard.
- 1 verre d'huile d'olive et 3 cuillères à soupe de pistou.
- Fromage de Fribourg.
- Sel, poivre.



Préparation

On fait une grosse soupe, car elle sera aussi bonne réchauffée. Peler et épépiner les tomates. Nettoyer, éplucher, laver les autres légumes. Découper le tout (sauf les pommes de terre) en très petits morceaux, et mettre dans une marmite. Ajouter les haricots blancs, recouvrir copieusement d'eau et faire cuite tout de suite, 15 à 20 minutes. Dans l'huile bien chaude d'une poêle, faire frire les oignons hachés et le lard coupé en petits morceaux pendant 10 minutes. Ajouter les tomates, laisser mijoter 10 minutes. Jeter le tout dans la marmite de légumes. Laisser cuire 30 bonnes minutes. Éteindre. Ajouter le pistou. Saler, poivrer.

Servir et saupoudrer chaque assiette de fromage râpé. On peut mettre des vermicelles (200 g) dans la soupe que l'on fait cuire avec les légumes.



La cuisine niçoise d'Hélène Barale, Éditions Gilletta : 17,50€



#INFORMATIQUE
Informatique & Réseau
Caisse Tactile
Vidéo Surveillance
Système d'Alarme
Tineesi
Solutions Informatiques & Communication Visuelle
04 83 10 60 54
contact@tineesi.com
Site Internet
Imprimerie & Signalétique
Création Graphique
Objets Publicitaires
#COMMUNICATION

Aspremont



SAMEDI 11 OCTOBRE

« ASPREMONT… OREILLES OUVERTES… »

Découvrez votre village en musique !

9 h 30 : place Antoine Barbier (Le Château)
« Réveil en Fanfare…Café concert…! »

Venez prendre votre café en compagnie
du Brass Band Méditerranée





11 h : chapelle Saint Claude
« Récital de guitares - Ako ITO et Anne Sophie LLORENS »

Musique japonaise, tangos, bluegrass…
Et quelques Klezmer avec clarinette invitée





15 h : Espace Cavadarossi
« Musiciens de demain… »

Moment musical par les élèves
de l'école de musique d'Aspremont





17 h : chapelle des Pénitents blancs :
« Quand la peinture inspire la musique »

Improvisation devant les tableaux
de Françoise Pellerin





18 h : église Saint-Jacques
« Chefs d'œuvre - Musique du XVIIIe au XXIe siècle »

Trio Golberg : Liza Kerob violon,
Federico Hood alto, Thierry Amadi violoncelle,
Philippe Bender flûte, Michel Lethiec clarinette









21 h : chapelle des Salettes
« Mozart aux Chandelles
Mozart- Schubert - Pendercki - Ernö Dohnanyi »

Ensemble de clarinettes du Conservatoire de Nice





Aspremont

Villageois et amis rassemblés

Devant plus de 300 personnes, Pascal Bonsignore a montré tout le dynamisme d'Aspremont, classée troisième commune la plus attractive du département 06 (source *Le Figaro Nice*)

« Je suis très heureux de vous retrouver sur cette place Antoine Barbier, que nous avons inaugurée l'année passée, pour fêter la dernière fête patronale, d'un mandat qui va s'achever dans quelques mois », a déclaré en préambule de son discours, Pascal Bonsignore, maire d'Aspremont, en présence de nombreux administrés et de personnalités invitées (lire l'encadré).

« Cela fait maintenant cinq ans que vous nous avez confié la gestion de notre belle commune. La préparation de ce discours m'a permis de prendre le recul nécessaire pour mesurer le travail accompli, mais aussi pour planifier ce qui nous reste à faire. Depuis que nous sommes en responsabilité, nous nous sommes efforcés de gérer la commune selon la formule connue, « en bon père de famille », grâce notamment à une équipe municipale, qui est restée unie et mobilisée. Cette cohésion d'équipe a fortement contribué à la tenue de nos engagements ».

« Une situation financière saine »

« Le 10 avril dernier, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité le dernier budget du mandat, a poursuivi Pascal Bonsignore. La situation budgétaire et financière de la commune laisse apparaître :

- Une situation financière qui est saine ;

- Un niveau d'investissement très élevé avec 9,2 millions d'euros investis pour 28 opérations, une politique d'investissement rendue possible grâce à une mobilisation de tous les instants, pour obtenir 5,1 millions d'euros de subvention auprès des partenaires. Je tiens à remercier ma Directrice Générale des Services pour le travail accompli.



- Une fiscalité locale stable : le taux de la TFPB était de 22,57 % en 2020, il a été voté à 22,57 % en avril 2025.

La commune a misé sur les investissements, sans toucher aux taux de la fiscalité locale mais aussi sans avoir recours à de nouveaux emprunts, tout en réduisant l'encours de la dette de 50 % en cinq ans. Je ne vais pas revenir sur les réalisations, vous les connaissez ».

Et avant de décliner la liste des travaux et projets en cours (voir page suivante), le maire répétait son leitmotiv :

« Ce qui n'avait pas été fait jusqu'à présent, nous l'aurons fait sur ce mandat »

Lire page suivante

Les personnalités présentes

M. le Maire a remercié les personnes qui ont répondu à son invitation : le vicaire Marc Tongalahy ; Mathieu Thaon, député suppléant, représentant la députée Christelle d'Intorni ; Mme Auréa Cophignon-Nofri, conseillère municipale de Nice et conseillère régionale représentant Christian Estrosi et Renaud Muselier ; Nicole Labbe, maire de La Roquette-sur-Var ; Paul Burro, maire de Belvédère et son conseiller municipal Thierry Giacomo ; Bertrand Gasiglia, maire de Tourrette-Levens ; Alain Galli, conseiller municipal de Colomars ; Annie Loi, adjointe au maire de Duranus ; Jean-Claude Ghiran, adjoint au maire de Levens ; Carole Borrelli, première adjointe au maire de Villars-sur-Var ; Paul Borrelli, responsable de la subdivision de la voirie métropolitaine Nice-Centre ; les représentants de la commune italienne de Montechiaro d'Acqui dont le maire, Matteo Monti est représenté par sa première adjointe, Marina Levo. ; le capitaine Christophe Laugier et les pompiers de Castagniers ; Gérard Bensa, garde des bois et forêts de la commune. *« Et bien sûr mes remerciements à vous tous, Aspremontois et amis, ici présents en très grand nombre. Je n'oublie pas les enfants, très joliment habillés qui se sont investis pour apprendre et chanter* La Marseillaise *et* Nissa la Bella ».

Aspremont

à la fête de la Saint-Jacques

Lors de son discours, le maire d'Aspremont a ensuite décliné la liste des travaux et projets en cours...



Les travaux achevés ces dernières semaines

« - La réfection du terrain multisports et la réalisation du terrain de basket 3x3 au groupe scolaire,
- La sécurisation piétonne et routière place Saint-Claude,
- La sécurisation du quartier du Trier, route de Colomars ».

Les travaux en cours qui seront terminés à la fin de l'été

« - Le chantier le plus visible est celui du square Saint-Claude. Il s'agit d'agrandir la place Saint-Claude, créer un lieu de rencontre ombragé autour d'un espace vert mais aussi permettre un stationnement temporaire pour les livraisons des professionnels avec 3 bornes escamotables,
- L'élargissement du chemin Eugène-Grec,
- La climatisation du groupe scolaire ».

Les projets qui vont démarrer en septembre

« 1. La restauration de la bâtisse du domaine agricole de la Prairie. Il s'agit d'aménager un local d'habitation et de créer une salle pédagogique pour permettre d'organiser des rencontres thématiques en lien avec l'environnement.
Aurélien Virello, notre agriculteur, a accepté l'installation de 24 ruches sur le domaine agricole, les ruches d'un apiculteur belvédérois. Notre projet de développer une agriculture biologique en circuit court prend forme. Depuis trois semaines, la crèche d'Aspremont est fournie en produits agricoles du domaine de la Prairie. A compter du 1er septembre, les enfants du groupe scolaire auront un pain au levain, élaboré par Jean-Marc Bordonnat, notre artisan boulanger.
2. Amélioration des infrastructures des habitants des quartiers Cabanes Blétonnières, Saint-Simon et les Ginestes.
3. La future destruction de la verrue au n°143 de la route de Colomars.
4. La réfection des terrains de tennis.
5. La réfection du jardin d'enfants .
Enfin les deux projets structurants, votés par le conseil municipal avec des plans de financement qui sont bouclés et des subventions notifiées :
- L'extension et la sécurisation de la mairie et sa mise aux normes,
- Le projet de sur élévation du parking de la Vallière et la création de jeux supplémentaires pour le clos bouliste ».

Lire page suivante



Pascal Bonsignore candidat à sa succession

Pascal Bonsignore a conclu son discours par une annonce attendue : « Après avoir échangé avec ma famille, avec mon épouse, puis avec mes conseillers municipaux, je vous annonce que j'ai décidé de me représenter à un deuxième mandat, en mars prochain. Deux raisons principales m'ont poussé à prendre cette décision :
- Terminer les projets structurants déjà « engagés » et votés par le conseil municipal, (je pense à la réhabilitation de la mairie, à la création des nouveaux parkings, à l'aménagement du terrain Escairan, celui de Saint-Claude, celui de La Vallière et d'autres projets comme la construction d'une résidence senior.
- Assurer la continuité en préparant et en accompagnant la personne qui prendra ma suite.
Si vous m'accordez à nouveau votre confiance, ce sera pour moi, un deuxième et dernier mandat. J'ai toujours considéré qu'un maire ne devait pouvoir faire que deux mandats successifs... »

Aspremont

Les annonces de la Saint-Jacques

« Les manifestations festives et culturelles sont nombreuses et pour tous publics. Au fil des années, elles se sont diversifiées, sont innovantes et de qualité », a indiqué M. le maire avant de citer ces animations :

Animations de la commune

- Celles qui se sont déjà déroulées : la fête des brasseurs, les soirées musicales à la chapelle Saint-Claude, l'opéra Bastaing à la chapelle des Pénitents blancs.
- Le 1er Festival du Château samedi 2 août, avec quatre groupes de musiciens ici même.
- La pièce de théâtre « Le Legs » mise en scène par Murielle Mayette-Holt et sa troupe du TNN le samedi 30 août à l'espace scénique (jardin Caravadossi) 5e représentation à Aspremont du Théâtre National de Nice en cinq ans.

Sans oublier les Soirées Estivales 06, les expositions à la chapelle des Pénitents blancs, les conférences « Sciences pour tous 06 ».

Trois projets de rentrée

- Le lancement du cinéma itinérant avec le concours du département 06.
- La manifestation intitulée « Oreilles Ouvertes », le samedi 11 octobre, une balade en musique « Découvrez votre village en musique » orchestrée par Michel Lethiec et d'autres musiciens qui partira de la place Antoine Barbier à 9 h 30 pour se terminer à la chapelle des Salettes par un concert à 21 h.
- L'intervention dans l'école d'un éducateur sportif (30 mn par classe par semaine) pour proposer des activités ludiques, mais aussi d'aider les animateurs à proposer d'avantage d'activités physiques aux enfants par de la formation et du prêt de matériel.

(Photos DR)

RECUEILLI PAR PIERRE BROUARD



Aspremont 3e commune plus attractive du 06 selon *Le Figaro Nice* du 26 juillet 2025

Le Figaro Nice **a établi un palmarès 2025 des villes et villages où s'installer sur la Côte d'Azur. Sur la base de 48 critères et 8 thématiques (loisirs, culture et sports, commerces et services, santé, immobilier, démographie et niveau de vie, transports, environnement et cadre de vie, sécurité),** ***Le Figaro*** **a comparé 80 communes du Var et des Alpes-Maritimes situées sur la bande littorale. Les dix premières communes sur les 80 communes retenues (57 dans le département des Alpes-Maritimes, 23 dans le département du Var) sont : N°1 Le Lavandou (83), N°2 Valbonne (06), N°3 Saint-Raphaël (83), N°4 Blausasc (06), N°5 Saint-Tropez (83), N°6 Aspremont (06), N°7 Villefranche-sur-Mer (06), N°8 Grimaud (83), N°9 Eze (06), N°10 Opio (06). Classement au niveau des 57 communes du département des Alpes-Maritimes : N°3 Aspremont (06).**



Marc Gastaud, nouvel agent communal et futur garde-champêtre

Pascal Bonsignore a présenté le nouvel agent communal d'Aspremont : « Fonctionnaire territorial au sein du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes Marc Gastaud a intégré les effectifs de la commune. (...) Quittant la collectivité du DPT06 au sein de Force 06 en tant que sapeur-forestier après un parcours très diversifié, il a exercé dans des sociétés de sécurité sur Monaco avant un passage très remarqué dans l'armée française, dans le corps des chasseurs alpins où il a réalisé plusieurs opérations extérieures (Afghanistan, Norvège, Antilles). Décoré à plusieurs reprises, il est aussi sapeur-pompier volontaire à la caserne de Castagniers, apprécié par ses collègues et sa hiérarchie. Recruté comme agent de sécurité de la voirie publique dans un premier temps, il a pour missions :

- La surveillance de la voie publique, des parcs et jardins,
- La surveillance des abords du groupe scolaire,
- Le respect des arrêtés relatifs au pouvoir de police du maire,
- Application de la réglementation du stationnement,
- Et surtout, une relation de proximité avec les habitants. Il sera commissionné sur des actions environnementales et sur l'urbanisme. Après une formation de plusieurs mois, il occupera pleinement en 2026 le poste de garde-champêtre, aux pouvoirs très étendus ».

Belvédère

Fête du Brous, le retour des bergers

Les 26 et 27 septembre, la Fête du Brous, « le retour des bergers », est organisée par le comité des fêtes de Belvédère et animée par le groupe folklorique « Les Banes ». Au programme de cette grande fête traditionnelle : musique, Oktoberfest, restauration, grande foire agricole, messe, etc. Venez nombreux partager un moment de fête au pied du Mercantour, au cœur de la vallée de la Vésubie.





Le programme

Vendredi 26 septembre

A partir de 19 h 30 : début des festivités en musique ; restauration et buvette sur place Soirée Belvédère Oktoberfest : « bières, musique et traditions au cœur du village » avec l'orchestre « Tyrolfest ».

Samedi 27 septembre

Grande foire agricole. Ventes de fromages et de produits du terroir. Artisanat et animations dans les rues du village.

- 11 h 30 : dépôt de gerbes au Monument aux morts.
- 12 h 30 : repas sous le chapiteau : assiette de charcuterie, pâtes, daube, fromage du pays, dessert 25 € (12 € pour les – de 12 ans). Réservation au 06.62.42.56.66
- 17 h : messe en l'église St-Pierre-St-Paul.
- 20 h : restauration sur place ; soirée de clôture.

Rens. : 06.62.42.56.66.

L'agenda

Septembre

Samedi 13

Assemblée générale de l'association Barver'Anim

15 h, salle polyvalente.

Rens. 06.32.76.00.29.

Semaine du 15 au 19

Portes ouvertes à Barver'Anim

Portes ouvertes des activités proposées par l'association Barver'Anim.

Rens. 06.32.76.00.29.

Jeudi 4

Les Nocturnes Estivales au Clos

18 h 30 socca ; 19 h 30 repas ; 20 h 30 concours doublettes.

Pour les repas, réservations : 06.60.67.81.48 - 06.68.50.34.72.

Samedi 6

ASB Pétanque

14 h 30, concours doublettes. Buvette et socca. Soirée de clôture du Café des Tilleuls avec « Fox ». Renseignements et réservations au 04.93.03.41.22.

Dimanche 7

Trail per Cami

Deux distances, 13 km, 1 050 m de dénivelé positif et 27 km, 2 150 m de dénivelé positif. Renseignements sur site du Vésubie Trail Club : www.vesubie-trailclub06.com/trail-per-cami

Mercredi 10

Atelier magnet

14 h à la galerie de Topa, à partir de 10 ans. Inscription : 06.87.88.47.46.

Samedi 13

Soirée karaoké à la Mérenda

Au menu : couscous, dessert, un verre de vin pour 25 euros. Réservation au 07.44.59.19.68.

Vendredi 26 - samedi 27

Festin du Brous « Fête du retour des Bergers »

Lire détails ci-dessus.

Samedi 27

Foire agricole

- Toute la journée. Le cœur du haut pays niçois battra au rythme de la tradition et de l'authenticité lors de la foire agricole de Belvédère !

Venez à la rencontre de nos éleveurs, producteurs et artisans locaux, fiers ambassadeurs de notre territoire. Renseignements et inscriptions au bureau d'information : 04.93.03.51.66.

- De 14 h à 15 h : atelier pop up « Animaux de nos montagnes ». Animé par Malou Ravella. Devant la mairie, pour les enfants à partir de 4 ans. Pour des raisons de sécurité les parents resteront à proximité du lieu. S'inscrire auprès de l'office de tourisme ou dès le matin auprès de Malou. (8 enfants maximum)

Octobre

Du 1er au 7

Voyage au Périgord

Organisé par Belvédère Détente. Renseignements et réservation : Dominique, 06.64.82.47.46.

Samedi 4

Concert en duo

A 17 h 30, église St-Pierre-St-Paul, concert en duo, Les Chœurs du Mercantour avec la Chorale GIMPL de Ravna (Croatie), entrée libre.

Samedi 11

Contes et musique

15 h, salle polyvalente, organisé par l'association Barver'Anim.

Rens. 06.32.76.00.29

Samedi 18

Polente de l'ASB Pétanque

Repas 12 h ; concours doublettes 14 h 30 ; castagnade 17 h. Pour les repas, réservations 06.60.67.81.48 - 06.68.50.34.72

Castagniers

La vie du village

Cérémonie du 14 juillet

Chez nous, la manifestation du 14 juillet, fête nationale, s'est déroulée le 13 juillet, en même temps que le bal des pompiers. Aussi, à 19 h, une foule de Castagnérenques s'est rendue au pied du Monument aux morts sur invitation de la municipalité, pour débuter la célébration.

Le maire Jean-François Spineli a procédé au dépôt de gerbe, celle de la municipalité de Castagniers, celle de la Métropole Nice-Côte d'Azur et celle de Éric Ciotti, président de la commission des finances au Conseil départemental, puis il prit la parole pour relater les faits importants du 14 juillet 1789, fit observer une minute de silence en l'honneur des morts pour la France, suivie de *La Marseillaise* chantée par l'assistance.



Dans la nombreuse assistance, au côté du maire Jean-François Spinelli, ayant à ses côtés l'ensemble du conseil municipal, nous avons noté la présence du capitaine Christophe Laugier, chef de centre de Castagniers et de nombreux pompiers, les présidents des associations communales. Le maire représentait le président du Conseil départemental Charles-Ange Ginesy ; le député Éric Ciotti, président de la commission des finances au Conseil départemental ; la députée Christelle D'Intorni qui étaient retenus par ailleurs et le capitaine Masson, commandant du groupement de brigade de gendarmerie de Carros/Saint-Martin-du-Var qui les a rejoints dans la soirée. Cette manifestation se termina par la remise des galons aux sapeurs-pompiers de Castagniers par le maire Jean-François Spinelli et l'adjoint à la sécurité Jacques Murris. Un apéritif offert par la municipalité a été servi sur la place Saint-Michel et les inscrits au repas ont pris place sur la place de la mairie pour la soirée des pompiers, repas succulent et ambiance musicale jusqu'à une heure avancée de la nuit, à la satisfaction des participants.

Agenda



Dimanche 7 septembre

• De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h : journée portes ouvertes des associations communales, présentation et animations à la salle des fêtes, Espace des Oliviers. Rens. et inscriptions (programme suivra). A 17h 30 : apéritif de clôture.

Dimanche 14 septembre

• De 8 h à 19 h : vide-grenier organisé par le club « Les Castagnérenques », espace des Moulins. Renseignements et inscriptions Sylvianne Spinelli au 06.83.18.46.74

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre

• Festin de la Saint-Michel au village, par le comité des fêtes.

Samedi 20 septembre

• A 17 h : vernissage de l'exposition de patchworks, salle d'animation, Espace des oliviers.

Du 21 septembre au 5 octobre

• Exposition patchworks à la salle d'animation, Espace des Oliviers. Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Dimanche 28 septembre

• A 14 h 30 : thé dansant, organisé par le club des Castagnérenques à la salle des fêtes, Espace des Oliviers. Renseignements auprès de Sylviane Spinelli au 06.83.18.46.74.

• De 9 h à 17 h : exposition de véhicules à l'ancienne, organisée par le Club à l'ancienne, Espace des Moulins.

FNAIM **GRANIT** *Immobilier*

Villa neuve 4 pièces avec double garage

Terrain attenant de 600 m² environ

550 000 euros

Frais de notaire réduits
Honoraires charge vendeur

À partir du 1er avril éligible au PTZ

Exclusivité !



04.93.79.87.83

RE2020

Contact Dally BERMOND

20 bld Léon Sauvan 06690 Tourrette-Levens

www.granitimmobilier.com

Carte professionnelle : N° CPI 065201600003753 Siret : 477 777 585 0027

« Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques: georisques.gouv»

Colomars


Fête patronale de
La Nativité
du 4 au 8 septembre 2025
Jeudi 4 septembre
19h00 REPAS DANSANT « BAL MUSETTE »
sous le chapiteau sur réservation
Vendredi 5 septembre
20h00 REPAS DE LA NATIVITE
BAL animé par l'orchestre «ROCKLINE»
Samedi 6 septembre
8h00 AUBADES
GRAND CONCOURS DE BOULES
18H00 COURSE DE POUSSETTE
22h00 GRAND BAL Orchestre «ROCKLINE»
Dimanche 7 Septembre
11h00 MESSE solennelle en l'église
de la Madone suivie de la procession
11h45 DEPOT DE GERBES
au Monument aux Morts
12h00 RECEPTION SOUS LE CHAPITEAU,
APERITIF DEJEUNATOIRE
offert par la Municipalité :
5h00 CONCOURS DE COINCHE
et JEUX pour les enfants en extérieur
Lundi 8 Septembre
9h30 CONCOURS DE BOULES
12h00 LE REPAS DES BOULISTES
9h00 CLOTURE DU FESTIN
Place de la Madone - Colomars
Réservations
06 63 51 38 81
Le Comité des Fêtes de Colomars
Coucumas

Colomars





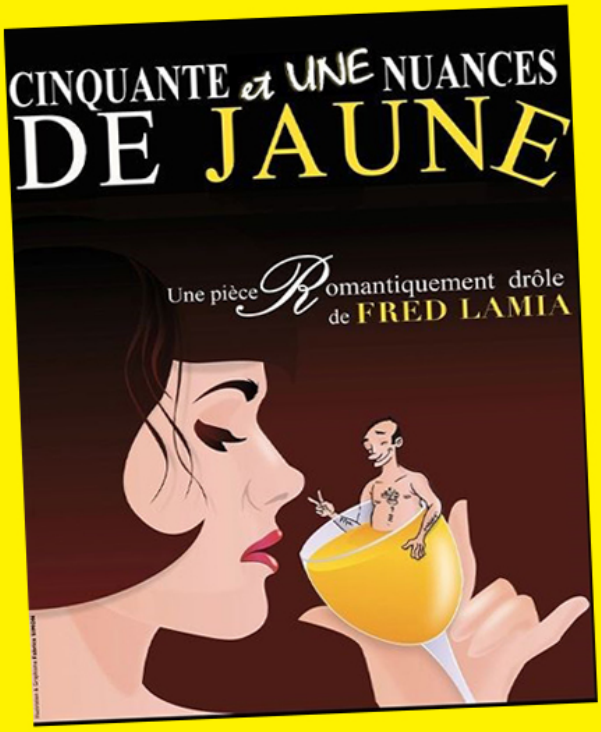

Vendredi
26 Sept
Fort Casal
19h30
Adultes 10€
gratuit -18 ans


VIDE GRENIER
& VIDE DRESSING
Dimanche 28 Septembre
FALICON
Organisé par le
Rotary
Club Ciel de Nice
En faveur des actions du Rotary
Renseignements et inscription :
06 50 95 68 37 - videgrenier.falicon.rotary@gmail.com
et sur HelloAsso en scannant le QR Code

Samedi 6 septembre : soirée lyrique à *La Gruppio*



La Gruppio, l'auberge communale d'Ilonse, propose des soirées lyriques toujours appréciées par les amateurs d'opéra et de gastronomie.

Après la réussite des soirées précédentes, le chef du restaurant *La Gruppio*, Marc Bernard (photo ci-dessous) propose un autre rendez-vous lyrique et gastronomique le samedi 6 septembre. Une nouvelle fois, de grands noms de l'opéra seront présents à Ilonse :





Marie Pons : contralto



Frédéric Cornille : baryton



Sue jung Im : soprano



Emanuele Bono : ténor



Lucie Moulis : piano

Le dîner-lyrique du 6 septembre aura lieu à 20 heures. Il est possible de louer des chambres pour la soirée à 70 euros. Le menu dîner-lyrique est à 89 euros (repas et récital).

PIERRE BROUARD

Menu du 6 septembre

Entrée
Foie gras gelée de pomme glace pomme verte, cerneau de noix, jambon à l'os
ou
Cœur de saumon de Norvège, brunoise de pommes de terre moutarde à l'ancienne, coulis de poivron, piment doux, tomate
Plat
Canette, chou-vert farci bouton d'artichaut purée de patate douce
ou
Dos de cabillaud et gambas, épinard, péquillos, crème de champagne
Dessert
Omelette norvégienne flambée

L'aïoli revisité de Coline Faulquier



Ce mois-ci, vous pouvez découvrir l'aïoli revisité à *La Gruppio*, plat emblématique et signature de la finaliste *Top Chef 2016* Coline Faulquier, qui vient d'ouvrir son deuxième et nouveau restaurant à Marseille, *Auffo*.
L'aïoli revisité sera dans le menu à 69€ avec un supplément de 10 €.
***La Gruppio*, meilleur restaurant des Alpes-Maritimes en cuisine francaise sur Tripadvisor.**

Soirées lyriques à La Gruppio, Ilonse

89 euros le 6 septembre
70 euros la chambre
Tél. 07.68.35.12.80
04.93.02.07.78
www.la-gruppio.com
gastronomielagruppio@gmail.com

Isola village

Une nouvelle boulangère à Isola

Océane Agnèse, 22 ans, vient d'ouvrir sa première boulangerie au village d'Isola. La « Baguette Magic » fait le bonheur des villageois et des vacanciers depuis la fin juillet. Rencontre avec un « petit bout de femme » au savoir-faire remarquable, au caractère affirmé, et dont la détermination n'a d'égal que la passion.

« Je réalise un rêve »

« Mon rêve était d'ouvrir une boulangerie pâtisserie dans un petit coin, pour démarrer avec un petit commerce. Quand l'appel d'offre pour reprendre la boulangerie a été lancé, j'ai trouvé cela idéal pour moi, sachant que ma mère a un logement à Isola donc c'était plus facile. Je connais très bien le village, j'y monte depuis que je suis née. Pour moi c'était une évidence quand j'ai su que la boulangerie pouvait être reprise. J'ai foncé en espérant être sélectionnée.

Une boulangère-pâtissière

C'est mon premier commerce à moi, mais je travaille depuis que j'ai 14 ans. J'ai commencé par un CAP pâtisserie dans une école hôtelière à Cannes. Ensuite j'ai fait une année complémentaire en confiserie/chocolaterie et je suis ensuite partie au CAP boulangerie de Carros. Pendant





cette période j'ai fait plusieurs concours. J'ai participé notamment au concours « Meilleur Apprenti de France » départemental, j'ai eu la meilleure médaille de ma promotion, la médaille d'argent. Je suis boulangère et pâtissière, et j'ai une admiration pour la boulangerie car il faut vraiment avoir une délicatesse particulière avec la pâte pour bien réussir le pain. Mais je prends du plaisir à faire les deux métiers, c'est pour ça que mon but était d'avoir les deux diplômes pour pouvoir ensuite ouvrir un commerce où je maîtrise les deux métiers et peux tout proposer par moi-même.

Un métier passion

Ma passion, je l'ai depuis l'âge de 8 ans. Elle me vient de mon père qui est un ancien pâtissier. Du coup, il m'aide beaucoup aujourd'hui. Ma mère aussi m'aide beaucoup. J'ai énormément de chance. Si on n'est pas passionné, ce n'est pas la peine de se lancer dans ce type d'aventure professionnelle. On peut vraiment être créatif, avoir des idées plein la tête mais il faut être passionné car les horaires sont durs et le travail est intense. Je travaille de 3 h à 20 h tous les jours.

Le règne du « fait maison »

Je fais tout maison, de la viennoiserie, au pain, aux gâteaux. Je travaille avec quelques restaurants du village. Je travaille aussi avec la mairie pour des commandes spéciales, avec la crèche qui me prend le pain. Je suis très contente de mon démarrage. Je ne m'attendais pas à autant de monde. Je suis très contente de faire plaisir aux villageois surtout, car je sais à quel point c'est important d'avoir une boulangerie artisanale dans un petit village comme le nôtre.

Et la suite ?

Mon ambition c'est de développer un maximum mes gammes de produits, pour pouvoir toujours avoir de la matière à proposer à mes clients. De bien me préparer pour l'été prochain également, car



j'ai compris que c'était la plus grosse période. Je vais voir comment l'hiver va se passer. Mais mon objectif c'est de rendre le village le plus heureux possible et de faire plaisir autant que je peux.

Une spécialité ?

La tradition graine, un pain de tradition, façonné à la main le matin même, avec des graines fermentées sur du levain de seigle torréfié.»

Isola 2000

L'agenda

6 et 7 septembre

Isola 2000

■ Ouverture du Bike Park

Cours de VTT encadré par le moniteur VTT d'Isola 2000.

Animations sportives et créatives de l'office de tourisme.

7 septembre

Isola 2000

■ Enduro d'Isola



■ Randonnée gourmande

9 h 30, offerte par le Parc du Mercantour Inscription à l'office de tourisme : 04 93 23 15 15.

13 et 14 septembre

Isola 2000

■ Ouverture du Bike Park

Animations sportives et créatives de l'office de tourisme.

Samedi 20

■ Journée Européenne du Patrimoine

Inscriptions obligatoires auprès de l'office de tourisme : 04 93 23 15 15.



Au village

- 10 h : visite guidée des micro centrales du village.
- 14 h : visite du Conservatoire-Jardin de la Châtaigneraie d'Isola.
- 16 h : visite du Patrimoine (suivi d'une dégustation de produits locaux à l'office de tourisme.
- 10 h - 16 h : visite guidée de la Fauvette des Jardins (sur demande lafauvettedes-jardins@jackiesleper.com).

A Isola 2000

- 9 h 30 : randonnée autour du patrimoine militaire de la station accompagnée par un guide Tinée-Mercantour.
- 10 h-11 h : visite de la fromagerie d'Isola 2000.
- 17 h : découverte de la traite avec la Vacherie d'Isola 2000.

RDV au Pumptrack.

Dimanche 21 septembre

■ Journée du Patrimoine

Inscriptions obligatoires auprès de l'office de tourisme 04 93 23 15 15.

Au village

- 10 h : visite conservatoire, jardin de la Chataigneraie d'Isola.
- 10 h-16 h : visite guidée de la Fauvette des jardins (sur demande lafauvettedes-jardins@jackiesleper.com).
- Ouverture du patrimoine du village sur demande.

A Isola 2000

- 10 h 30 : atelier peinture « Les bunkers d'Isola »(à partir de trois ans).
- 15 h : quizz et défi « Mystères à Isola 2000 » suivi de la projection du film des 50 ans Sur inscription, se munir d'un smartphone. (A partir de 8 ans, au cinéma).
- 17 h : découverte de la traite avec la Vacherie d'Isola 2000.

RDV au Pumptrack.

Samedi 27 septembre

■ Week-end Mercantour Éco tourisme

Journée à Isola village « entre tradition et transition ». **Réservations obligatoires à l'office de tourisme : 04 93 23 15 15.**

- 9 h 30 à 11 h 30, atelier de cuisine éco responsable par Les Herbes Folles au laboratoire de l'AFA.
- 12 h à 13 h, buffet champêtre autour de produits locaux et éco responsables au conservatoire-jardin de la Châtaigneraie d'Isola.
- 13 h à 14 h : visite guidée du conservatoire-jardin de la Châtaigneraie d'Isola.
- 14 h à 15 h : à la découverte du patrimoine du village, visite commentée ou session d'Explor'game.
- 16 h : visite guidée du jardin de l'artiste Jackie Sleper « La Fauvette des Jardins ».



Levens

L'agenda









Samedi 6
Forum des associations
De 9 h 30 à 13 h.
Jardin public du Foyer rural.

Samedi 13
Concert « Inoubliable Jean Ferrat »
17 h, auditorium Joseph-Raybaud.
Entrée libre.

Dimanche 14
Journée « Voitures de collection et de prestige »
Organisée par les Lions Club Nice Étoile au profit des œuvres caritatives.
Grand Pré de Levens.

Samedi 20
- **La Cyclo du Tour des Alpes-Maritimes**

Inscription sur le site : nm-events.com
Grand Pré.

- **Vernissage de l'exposition « Voir et apprendre à voir ensemble »**

11 h, la Galerie du Portal.
Entrée libre.

- **Caravane du Sport**

Stade de foot « Cyril Lescarret ».
Tél. 04.92.47.62.62/06.70.97.59.40.

Dimanche 21
Vide-greniers de Levens
Grand Pré.

Du Jeudi 25 au dimanche 28
Nice Côte d'Azur by UTMB®
Toutes les infos :
https://nice.utmb.world/fr

Du jeudi 25 septembre au dimanche 5 octobre
Cirque Angelo

Samedi 27
Ciné Chorale ~Voix & écrans
Nouvelle expérience immersive ! Plongez au cœur des grandes musiques de cinéma ! Entrée libre dans la limite des places disponibles.
20 h 30, auditorium Joseph-Raybaud.

Dimanche 28
Concert Anne-Lise Gastaldi & Virginie Buscail. Piano & violon
Liszt, Schumann, Bizet, Saint-Saëns.
Prix des places : 15 €.
Adhérents : 10 €.
Moins de 20 ans et élèves des conservatoires et écoles de musique : 5 €.
Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés.
17 h, galerie du Portal.

Tous les mercredis
SÉANCE CINÉMA
Programme sur www.levens.fr

Tous les dimanches
MARCHE ALIMENTAIRE
De 8 h à 13 h, place de la République

EXPOSITIONS

Du samedi 20 septembre au mercredi 31 décembre
« Voir et apprendre à voir ensemble »
La Galerie du Portal.

Du samedi 27 septembre au mercredi 26 novembre
EXPOSITION « Science-Fiction »
Bibliothèque municipale Frédéric-Maurandi.


Le Foyer Rural
Auditorium Joseph Raybaud
présente
EMMA GATTUSO &
THIBAUD CHOPLIN
LEVENS
LES IMITATEURS
DUO D'IMITATEURS
SAMEDI 25 octobre – 20h30
TARIFS:
Normal:15€
Senior: 12€
Jeune, CE, Solidaire: 10€
Informations / réservations 09 62 66 85 84 – www.levens.fr
IMPRESSION – MAIRIE DE LEVENS SERVICE COMMUNICATION
PHOTO ET CRÉATION GRAPHIQUE © ROBIN GERVAIS
Licence Entrepreneur L-D-25-273 & L-D-25-274

Biodiversité et patrimoine

Le week-end du 19 au 21 septembre sera l'occasion de célébrer à la fois la Fête du patrimoine et l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC), qui associe les communes de La Tour et de Tournefort.

Vendredi 19 septembre

Réservez votre soirée pour deux propositions de balades nocturnes pour découvrir les chauves-souris. Animations assurées par le groupe Chiroptères Provence (GCP) à Tournefort et à Roussillon.

Samedi 20 septembre

- Votre matinée de création est assurée par le GCP dans le cadre de l'ABC, financé par l'Office Français de la Biodiversité. Deux ateliers de construction de nichoirs pour les chauves-souris sont offerts aux habitants curieux de nature. Stand d'information et ateliers dans le Pré Cardon à Roussillon.
- Concernant le patrimoine, la manifestation débute le samedi 20 septembre, après-midi, avec la visite commentée de la maison Cardon et du vieux moulin (en extérieur uniquement) par Christophe Roux.
- En soirée : une sortie de découverte conduite par les animateurs de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour découvrir les chauves-souris, à l'intention des habitants de Tournefort et de La Tour, également dans la démarche de l'ABC inter-communal.

Dimanche 21 septembre

- 11 h 30 : cérémonie d'inauguration de la nouvelle Croix de Ripert, rénovée par Pierre-Jacques Dana, Philippe Borgogno et Raoul Alpini.



- Cérémonie en plein air, suivie de la bénédiction de la Croix par l'Officiant Philippe Chassaing (possibilité de transport des personnes à mobilité réduite).
- Plantation d'un arbre du souvenir et de la paix.
- Repas partagé à Ripert (possibilité de transport des personnes à mobilité réduite).
- 15 h : inauguration et visite du musée des outils Anciens de Roussillon, rue de l'Arche. Collection et rénovation réalisées par Christophe Roux.
- 17 h : concert gratuit à l'église de Roussillon nouvellement rénovée, par le Duo de la Montagne.



LPO Agir pour la biodiversité

Pour tout renseignement et inscription pour les activités nature, contactez Pamela McClure au 06.18.30.97.71.

Roubion

Roubion-les-Buisses reste actif jusqu'au 5 octobre

Venez découvrir Roubion-les-Buisses, un village de charme et sa station été/hiver, avec de nouvelles activités accessibles à tous et toutes, en famille ou individuels !
A la station des Buisses, à deux kilomètres du village de nombreuses nouveautés !

La ferme de Campino et ses ami(e)s !

Poneys, ânesses, moutons et chèvres, oie, poules & lapins attendent enfants et parents



pour des séances de câlins et de soins, des balades nature à dos de poney, pour découvrir ou redécouvrir en famille les paysages de la station des Buisses, guidés par la souriante et conviviale Cathy, accompagnée de ses animaux. Campino et ses Ami(e)s sont impatients de se promener avec vous !

Parapente « virtuel » !

Prenez de l'altitude en toute sécurité et confort, vivez une expérience unique immersive et contemplative ! Grâce à l'innovation Aube expérience, assis



dans une véritable nacelle de parapente (mais sans décollage), grâce aux masques virtuels et casques musicaux, survolez tel un oiseau les plus beaux sommets, une réelle évasion, une thérapie contre le vertige, une séance de zénitude. Autant de spectacle pour ceux qui vivent l'expérience, ou pour la famille qui regarde !

Le VAE : Vélo Assistance Electrique

En location à l'office de tourisme du village, en VTT électrique partez sur la piste vers le magnifique hameau de Vignols, point de départ de randonnées au cœur du Parc du Mercantour ! Visitez la Vacherie et son exposition.

Le nouvel espace de jeux pour les enfants !

Tout juste inauguré, le nouvel espace ludique pour les tout-petits et enfants avec jeux d'eau, toboggans, tyrolienne, plan incliné découverte de l'escalade, animaux en bois à chevaucher, cabanes & jeux d'équilibres ! Et bien d'autres surprises comme



de reposantes chaises longues pour au soleil profiter d'un répit tout en observant les petits s'amuser et rire.

La Via Ferrata

Surplombant la grotte de Balma Negra, vertigineuse et néanmoins accessible, une vue à couper le souffle, sur une paroi magnifique, face sud, émotions et sensations garanties ! Location de l'équipement à l'office de tourisme village. Les voies d'escalade, de la voie école jusqu'à la cotation 7b + de quoi satisfaire les grimpeurs !

Le mountain kart !

Au départ de la station & du télésiège des Buisses, où vous seront remis vos pass et casques, vous voilà au sommet en quelques minutes, où vous attendent les karts de montagne : pour des descentes sensations, sur une piste réservée de près de deux kilomètres jusqu'à la station ! Traversant pistes & forêts, gérez votre trajectoire, freinage et pilotage ! Sensations et émotions garanties ! Qui arrivera le premier ? Accès télésiège des Buisses, tous les week-ends, tickets disponibles en ligne ou directement au départ du télésiège des Buisses !

Le Hatha Yoga

Chaque vendredi, de 18 h à 19 h rendez-vous à l'office de tourisme, pour rejoindre l'espace de pratique du Hatha Yoga, Valérie vous accueille pour ce moment bien être et zénitude, sur réservation, rens. office de tourisme. Sans oublier les activités à ne pas manquer au village.

Les rendez-vous à ne surtout pas manquer

- **Le samedi 27 septembre à 10 h, Roubion donnera le départ de l'épreuve 100K (111 kms) qui conduira les traileurs en maximum 30 heures vers Nice après un dénivelé positif de 5152 m. Une organisation Métropole Nice-Côte d'Azur by UTMB.**
Venez vivre avec nous ce grand événement sportif !
- **Et le dimanche suivant - MARQUEZ LA DATE DU 5 OCTOBRE SUR VOS AGENDAS - avec l'événement de LA TRANSHUMANCE ! Une fête grandeur nature au cours de laquelle, chaque année, Roubion renoue avec la tradition du pastoralisme en célébrant la fête de la transhumance avec les troupeaux des alpages de Vignols qui regagnent la vallée pour un repos hivernal bien mérité.**

Vous l'avez compris, ROUBION reste ACTIF EN TOUTES SAISONS ! Nature, Sport et patrimoine sont les maîtres-mots de votre futur séjour ! Alors... Bienvenue chez vous !

SAINT ETIENNE DE TINÉE AURON

LA SAISON CONTINUE

STATION NICE CÔTE D'AZUR



BIKE PARK & VTT
Ouverture du Télésiège du Blainon
les week-ends du 6/7 et 13/14 sept.



PETIT BOIS DES LUTINS
Ouverture les week-ends de septembre



BASE DE LOISIRS DU PLAN D'EAU
Ouverture les week-ends de septembre



MINI-GOLF
Ouverture les week-ends de septembre



PADEL
Accessible septembre et octobre
Location du terrain auprès de l'Office de Tourisme d'Auron



VERTIGE D'AURON
Accès libre

EN ACCÈS LIBRE

GOLF
TENNIS*
BEACH VOLLEY*
CITY STADE*
PING-PONG*
PUMPTRACK
SENTIER DE L'EAU

**Prêt et location du matériel à l'Office de Tourisme*

SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
6 septembre Saint-Etienne-de-Tinée

JOURNÉE AFRICA'DANSE
6 septembre Saint-Etienne-de-Tinée

COURSE CYCLISTE NICE-AURON
7 septembre Auron

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
20 et 21 septembre Saint-Etienne-de-Tinée

ULTRA TRAIL NICE CÔTE D'AZUR
26 septembre Auron

St-Étienne-de-Tinée/Auron



APPLICATION STATION D'AURON

Téléchargez l'application **Station d'Auron** et accédez à l'ensemble des itinéraires de **randonnée à pied**, en **VTT** électrique ou dédiés au trail. Découvrez également le **patrimoine culturel**, les **sites incontournables** de la Haute Tinée, ainsi que toutes les **informations pratiques** sur les commerces, les hébergements et les horaires de bus.

App Store Google Play

OCTOBRE

53ÈME FOIRE CONCOURS AGRICOLE
4 octobre Saint-Etienne-de-Tinée

THÉATRE «UN STYLO DANS LA TÊTE»
12 octobre Saint-Etienne-de-Tinée

STAND UP ENDURO
18 et 19 octobre Auron

HALLOWEEN
31 octobre Auron
& Saint-Etienne-de-Tinée

©Tineesi

PLUS D'INFOS SUR AURON.COM

Saint-Martin du Var

La vie du centre aéré

De belles vacances

Du lundi 7 juillet au jeudi 14 août les petits Saint-Martinois ont pu profiter de leurs vacances avec les animateurs du service jeunesse. Najoua, Lou-Anne, Mathieu, Gwenaelle, Anina, Angelina, Pauline, Stella, Damien, Marie, Olfa, Géraldine, Rachida, Fanny, Marion, Nathan, Manon, Romain et Chloé ont proposé un programme permettant de se défouler, se reposer, échanger, jouer,chanter, danser avec les copains chacun à son rythme.

Évidement les jeux d'eau ont été les rois de l'été : pataugeoires, batailles d'eau, structures gonflables, ventriglisse...

De nombreuses autres activités avec intervenants ou sans, ont été mises en place, médiation animale, éveil au théâtre, jeux d'improvisation, participation à la caravane du sport, découverte de l'escrime, du softball, après-midi magie, stages de kayak, paddle, mini camps et séjours, peinture, collage, constructions de cabanes, jeux en famille pour clôturer juillet... Mais aussi des veillées avec différents thèmes : indienne, brésilienne, australienne, *Koh Lanta*, Astronaute, Secrets center...



Sans oublier la chanson qui a rythmé l'été « Au centre de Loisirs de Saint-Martin c'est magique ! », écrite par les animateurs. Stéphanie Duchêne et Julie Sic respectivement directrices de l'ALSH 3-5 ans et 6-13 ans travaillent d'ores et déjà sur les prochaines vacances.

Le rendez-vous est donné le 1er septembre pour une nouvelle année scolaire.

















Saint-Martin-Vésubie

L'agenda

> Marché agro-alimentaire
Tous les samedis et dimanches, de 8 h à 12 h 30.

> Petit Marché Montagnard tous les jeudis, de 15 h à 20 h sur la place. Jusqu'au 29 septembre.

> Expositions

• Exposition « Les proverbes niçois » de Coun. Jusqu'au 5 septembre, à la médiathèque.

• Exposition annuelle de l'Amont « Les découvreurs des Alpes ».

Jusqu'au 21 septembre, de 9 h à 17 h 30, en mairie, salle du conseil municipal, entrée libre.

> Contes pour enfants de 3 à 10 ans tous les mercredis à 10 h, à la médiathèque, gratuit.

> Séance de cinéma les mercredis à 16 h à la médiathèque, gratuit. Titre au 04.89.04.54.12.

Jeudis 4, 11 et 18 septembre

16 h visite du village proposées par l'Amont. 4 €/personne, gratuit moins de 12 ans. Inscription à l'office de tourisme au 04 93 03 21 28.

Samedi 6 septembre

3e rando gourmande en VTTAE. Départ et arrivée à Saint-Martin-Vésubie en passant par Venanson et Valdeblore, échappatoires proposées.

Haltes gourmandes dans chaque village.

Choix du parcours suivant le niveau. Inscriptions (30 €) sur engage-sports.com. Renseignements au 06.18.90.26.09. Par le Club des Sports Vésubie.

Samedi 13 septembre

Projection-débat « L'arbre qui cachait la forêt » 15 h, médiathèque, à partir de 15 ans, entrée libre, gratuit.

Dimanche 14 septembre

Théâtre « La guerre des sexes aura-t-elle lieu ? ». 17 h, salle Jean-Gabin, entrée 5 €.

Du 5 au 7 septembre

4e édition du week-end Ecotourisme Mercantour dans la vallée de la Vésubie, organisé par l'association Mercantour écotourisme avec le Parc national du Mercantour et les bureaux d'information touristique.

● Vendredi 5 : 17 h 30 à 19 h : visite apéro gourmand & lecture de paysage au chalet de Roquefolle. Insc. au 06 77 88 75 67. Possible le samedi de 10 h à 13 h.

● Samedi 6 : 10 h 30, visite guidée du village par l'Amont. RDV devant l'office de tourisme.

21 h : soirée « A la découverte du ciel étoilé d'été » au camping à la ferme Saint-Joseph. Inscr. au 06 70 51 90 14.

● Dimanche 7 : 8 h 30, randonnée à la journée depuis le Boréon avec pique-nique gourmand offert à chaque participant au lac de Trécolpas. Refuge Esprit Parc national-Mercantour. RDV à 8 h 30 devant le centre nordique du Boréon. Info et réservation au 06 07 41 92 08. Toutes les activités proposées dans ce programme sont offertes par Mercantour Ecotourisme. Les activités, les visites et la conférence sont proposées par nos membres. Infos sur https://www.mercantourecotourisme.eu

26e Marche de la Mémoire

● Vendredi 5 septembre

19 h 30 - 22 h : dîner du shabbat, ouvert au public, sur réservation.

● Samedi 6 septembre

10 h 30 - 12 h : visite guidée à pied du village. Rendez-vous devant l'office de tourisme.

15 h - 17 h : conférences à la médiathèque, entrée libre, gratuit.

● Dimanche 7 septembre

Assurez-vous d'être préparé à une marche de 1050 m de dénivelé, atteignant 2550 m et à un éventuel mauvais temps.

7 h 30 : rendez-vous devant le chalet du Boréon, départ pour le col de Cerise. Vers 12 h : rencontre avec les marcheurs italiens au col de Cerise. 13 h 30 : retour vers le Boréon.

17 h 30 : cérémonie à Saint-Martin-Vésubie devant les mémoriaux.

Un programme alternatif est organisé : 9 h 30 : rendez-vous à la librairie La Vagabonde. 11 h 15 : départ pour les Stolpersteine sur le chemin de Berthemont. (20 mn de marche).



Samedi 20 septembre

● 4e édition du Forum des associations : venez découvrir les activités de vos associations ! De 14 h 30 à 18 h sur la place. En clôture du forum, concert des Chœurs du Mercantour à 18 h 30 à l'église paroissiale.

● Conférence Science pour tous « La question de la frontière des Alpes-Maritimes » présentée par M. Gastaut, adultes, ados. De 15 h à 16 h 30, médiathèque, gratuit.

Samedi 27 septembre

● Les WES et les Totchis Engagés vous donnent rendez-vous le samedi 27 septembre toute la journée au canal du Pueï pour une journée de travail collectif. L'eau est précieuse, nos canaux aussi !

● Conférence « Comment aborder au quotidien la question de la violence ? » par l'association CLEA, de 15 h à 16 h 30 médiathèque, adultes et ados, gratuit.

● 4e édition Run & Bike, organisé par le Club des Sports Vésubie. Parcours de 10.5 km - 300 m D+ - Adultes : 3 tours de 3.5 km - 100 D+, 20 euros par équipe. Ados (à partir de 14 ans) : 2 tours de 3.5 km - 100 D+, 5 € par équipe. Renseignements au 06.18.90.26.09, inscriptions sur engage-sports.com. A partir de 17 h.

Cinéma : congés annuels au mois de septembre.

Maître Pignarre Pascal, avocat, reçoit en mairie, le 1er jeudi du mois de 10 h à 12 h, sans rendez-vous.

Office de tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur, bureau de Saint-Martin-Vésubie : renseignements au 04.93.03.21.28 et sur www.saint-martinvesubie.fr. Ouvertures de juin à septembre : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Tourrette-Levens

AGENDA

SEPTEMBRE

Exposition
« Les clowns rois du cirque »
Jusqu'au 21 septembre - Gratuit
Espace culturel ouvert de 14 h à 19 h
Spectacles de magie gratuits tous les dimanches à 16 h et 17 h

Cérémonies de la Sainte Rosalie
Jeudi 4 septembre
À partir de 9h30 - Village

Fête des associations
Samedi 6 septembre
9h à 12h - Complexe sportif Brocarel

Réunion de rentrée
Samedi 6 septembre
9h30 - Conservatoire de musique

Journée du patrimoine
Samedi 20 septembre
10h - Promenade artistique au village / départ du parvis de l'église
14h à 17h - Parcours découverte / départ de l'espace culturel
14h à 18h - Fouilles archéologiques / musée de la préhistoire

Conférence « L'exobiologie, sur les traces de la vie »
par Martine Adrian-Scotto
Mercredi 24 septembre
18 h - Salle des mariages

Passage Ultra-trail
Samedi 27 septembre
À partir de 15h - Village



Tourrette-Levens TourretteLevens TourretteLevens

www.tourrette-levens.fr



CONFÉRENCE

L'EXOBIOLOGIE
SUR LES TRACES DE LA VIE

COMMENT EST NÉE LA VIE SUR TERRE ? EXISTE-T-IL D'AUTRES FORMES DE VIE AILLEURS DANS L'UNIVERS ?

CES QUESTIONS TROUBLENT DEPUIS LONGTEMPS LA CONSCIENCE DE L'HOMME.

IL EST POSSIBLE DE LES EXAMINER AUJOURD'HUI PAR LE BIAIS D'UN DOMAINE SCIENTIFIQUE PROPRE, UNE JEUNE SCIENCE TRÈS PLURIDISCIPLINAIRE : L'EXOBIOLOGIE.

CONFÉRENCE ANIMÉE PAR MARTINE ADRIAN-SCOTTO

MERCREDI 24 SEPT

18H00

SALLE DES MARIAGES
ENTRÉE LIBRE

Science pour tous 06

Lutte contre la désertification médicale

La municipalité de Valdeblore aux côtés de la CPTS Vésubie-Tinée

Lors de la dernière réunion de la CPTS (Communauté Territoriale des Professionnelles de Santé) Vésubie-Tinée, sa présidente, le docteur Marie Danduran, médecin généraliste au sein de la Maison de Santé de Valdeblore, a souhaité alerter les autorités locales du déclin tristement annoncé de la qualité de l'offre de soins réservés aux habitants des vallées. Madame la députée, Christelle D'Intorni et les maires présents autour de la table ont écouté très attentivement les explications d'un état de fait qui, loin d'être une fatalité, pourrait être largement amélioré. Car des solutions existent si tant est que les hautes instances médicales veuillent bien inverser la donne.



Se faire entendre et vite !

Par exemple, comment comprendre qu'aucun étudiant n'ait été affecté au sein des dispensaires territoriaux entre les mois de mai et novembre 2025 ? Carole Cervel-Georgenthum, le maire de Valdeblore, s'interroge : « *C'est une situation que je ne peux m'expliquer. Nous avons la chance d'avoir des médecins généralistes domiciliés sur nos territoires, qui aiment leur métier, qui se sont formés pour accueillir dans leur cabinet des stagiaires, auxquels ils donneront une excellente formation de médecine générale de proximité. A Valdeblore, nous avons investi pour réhabiliter un appartement au cœur du village de La Bolline, afin de cocooner dans un pied-à-terre agréable, ces jeunes étudiants qui, à terme, pourraient avoir envie d'exercer en milieu rural. Or, les lieux sont aujourd'hui inoccupés* ».

Pour l'édile, la coupe est pleine : « *La situation est grave et le tableau bien noir ; c'est inacceptable ! Il y a trop peu de médecins en exercice sur notre territoire alors que nos villages se peuplent ; les étudiants ne peuvent plus se former en milieu rural et les réponses apportées par les institutions, que nous avons interpellées, sont inadaptées. Les choses ne sauraient demeurer ainsi. Nous devons absolument nous mobiliser car – c'est une réalité - la santé est en danger dans nos vallées. Une pétition est aujourd'hui en ligne sur la plateforme « Change.org » : il faut absolument la signer et la partager en masse. Nous devons impérativement faire entendre la voix qui s'élève de nos vallées. Avant qu'il ne soit trop tard !* »

Pleinement associée à ce combat valléen, la députée, Christelle D'Intorni, a décidé de saisir le ministre de la Santé et le responsable de l'ARS.

La pétition consultable en mairie

La pétition intitulée « pétition citoyenne pour l'accès aux soins en Tinée-Vésubie : un droit pour tous » est également consultable auprès de l'accueil de la mairie de Valdeblore. En la signant, vous réclamerez :

- **Des mesures d'urgence pour pallier le manque de soignants dans nos vallées (internes, médecins généralistes, spécialistes, paramédicaux).**
- **Des incitations fortes à l'installation (logement, accompagnement, conditions de travail attractives) pour les professionnels de santé en milieu rural de montagne.**
- **Le maintien et le renforcement des dispositifs de proximité, comme le médicobus, les permanences, la télémédecine ou les actions de prévention.**

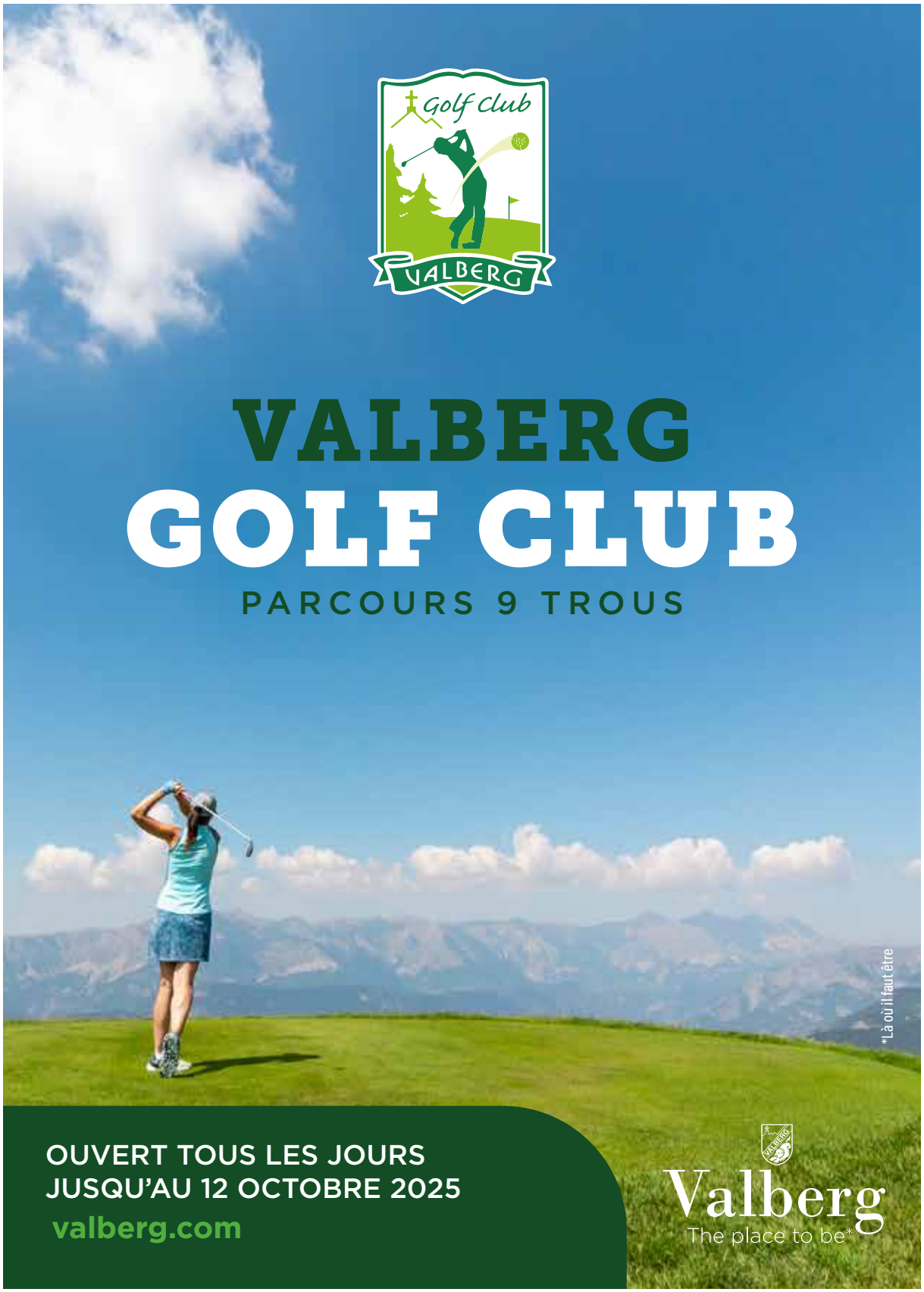
Golf club
VALBERG
VALBERG
GOLF CLUB
PARCOURS 9 TROUS
OUVERT TOUS LES JOURS
JUSQU'AU 12 OCTOBRE 2025
valberg.com
*Là où il faut être
Valberg
The place to be*

Saint-André de la Roche

Vous êtes assistante maternelle, aide ménagère ou auxiliaire de vie ?

CHAQUE ANNÉE, VOUS AVEZ DROIT À 58 HEURES DE FORMATION GRATUITE !

VOUS EMPLOYEZ UN SALARIÉ EN CESU ? INFORMEZ-LE



CONTACTEZ INTER'VAL FORMATION
au 04 92 00 10 57

Marchez
POUR VOTRE SANTÉ !

Promenade pedestre
les lundis de 14h à 16h

3€ la sortie ou
6€ la sortie avec transport
au départ de St-André (RDV à 13h30)



Marche nordique
les vendredis de 14h à 15h30

3€ la séance ou 6€ avec transport
au départ de St-André (RDV à 13h15)
Prêt de bâtons / Groupes de niveaux



Début
des séances
vendredi 12
et lundi 15
sept 2025

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
au 06 25 86 57 88
ou mss@svdb.fr

- **Fournir un certificat médical**
- **Paiement par carte de 10 séances**
- **Réservé aux Seniors des communes du SIVoM Val de Banquière**

Puget-Théniers

Le patrimoine de Puget-Théniers : entre histoire et renouveau

Chaque mois de septembre, les Journées européennes du patrimoine invitent le public à redécouvrir l'histoire des lieux qui nous entourent. Mais à Puget-Théniers, le patrimoine ne se limite pas à la contemplation : il se transforme, se restaure et s'invente.

Les trésors de l'église redécouverts

Cette année, l'église Notre-Dame de l'Assomption résonne au rythme des célébrations. Un concert de chœur rendra hommage pour les 500 ans du Retable de Notre-Dame de Bon-Secours, attribué à Antoine Ronzen. L'événement marque aussi le retour de la statue de la Sainte-Femme auprès de l'ensemble en bois sculpté du Retable de la Passion, attribué à Matthieu d'Anvers. A quelques pas de là, la chapelle des Pénitents blancs illustre la même volonté de sauvegarde. Récemment rénovée en 2020, elle témoigne elle aussi de l'attachement du village à préserver ses lieux fondateurs, tout comme les tableaux qu'elle abrite, restaurés en 2023.

Un patrimoine en pleine mue

La renaissance ne se limite pas au sacré. L'ancien tribunal, témoin d'une autre facette de l'histoire pugétoise, a lui aussi retrouvé une nouvelle allure. La rénovation de sa façade en 2023 reflète le désir de faire vivre un patrimoine partagé de tous. Tout près, la maison médiévale continue de traverser les siècles, rappelant que l'architecture du quotidien est elle aussi une mémoire précieuse.

Créer aujourd'hui le patrimoine de demain

Puget-Théniers ne se contente pas de restaurer : le village invente. La statue *L'Action Enchaînée (en haut, à droite)*, réalisée par le sculpteur Aristide Maillol au début du







XXe siècle, rend hommage au révolutionnaire Auguste Blanqui, natif du village, et est devenue un symbole fort. Elle dialogue aujourd'hui avec des initiatives plus récentes, comme la sculpture La Paix, inaugurée en 2023, ou encore les fresques réalisées lors du Jeun'Arts Festival *(ci-dessus)*. Ces œuvres traduisent une conviction partagée : le patrimoine n'est pas seulement ce que l'on reçoit mais aussi ce que l'on choisit de transmettre.

Un héritage en mouvement

De l'église à l'ancien tribunal, des fresques aux statues, Puget-Théniers tisse un fil unique : celui d'un patrimoine qui ne s'éteint pas mais se réinvente. Chaque restauration est une promesse et chaque création un futur souvenir.

Et c'est, sans doute, dans ce dialogue constant entre passé et présent, que se dessine la véritable identité du village.



Puget-Théniers

L'agenda

Du jeudi 4 au mardi 9 septembre
FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-NICOLAS

Jeudi 4 septembre
GRAND SHOW DE L'ÉTÉ : D'EUX – TRIBUTE CÉLINE DION



21 h. Soirée de lancement de la Saint-Nicolas 2025. Sur la place M.-Isnardy.

Samedi 6 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS

De 10 h à 13 h, venez rencontrer les présidents, leurs adhérents et l'ensemble des acteurs de la vie associative pugétoise. Sur la place A.-Conil.



Samedi 6 septembre
SAINT-NICOLAS

17 h : grand'messe en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, suivie de la procession de Saint-Nicolas dans les rues du village



18 h : dépôt de gerbes au Monument aux morts, place du Général de Gaulle
18 h 30 : apéritif d'honneur offert à la population par la mairie sous le chapiteau, place M. Isnardy.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 20 septembre
LE POT DE DÉPART, Compagnie Janette

18 h, en l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption.

Dimanche 21 septembre
VISITE GUIDÉE DU VILLAGE, le patrimoine pugétois

10 h. Par Céline Blondeau. Rens. et réservations au 06.64.42.54.84.

Dimanche 21 septembre
MADDALENA : CONCERT ÉVÉNEMENT, CHŒUR DE CHAMBRE 1732

14 h 30, en l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption.



Mardi 23 septembre
JOURNÉE DE L'EMPLOI

9 h 30 à 13 h : candidats ou recruteurs, pour plus d'informations, contactez-nous : petitesvillesdedemain@puget-theniers.fr ou 04.93.05.13.10.

Samedi 27 et dimanche 28 septembre
RENCONTRE INTERFEDERAL CANYON

Renseignements et inscriptions : https://rifcanyon2025.fr/

Guillaumes



RÉOUVERTURE DU MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS DE GUILLAUMES

16 h : visite guidée du musée des Arts et Traditions de Guillaumes
6 rue Raymond-Bérenger

17 h 30 : vernissage de l'exposition d'Éric Laidboeur
apéritif offert par la mairie



Les rendez-vous de septembre

Championnat du monde de triathlon à Nice

Dimanche 14 septembre, Nice accueille le championnat du monde VinFast Ironman avec les meilleurs athlètes professionnels masculins du monde.
Au programme : 3,8 km de natation au départ de la plage des Ponchettes, 180 km de vélo sur les routes du Comté de Nice et un marathon de 42,2 km pour finir en quatre boucles sur la Promenade des Anglais.

Le mois de septembre s'annonce bien rempli pour les sportifs azuréens. Parmi les épreuves de cette liste non exhaustive, de nombreux trails sont au programme. Mais la petite reine n'est pas oubliée sur la Côte d'Azur avec le Cyclo Tour des Alpes-Maritimes et plusieurs courses de VTT, que ce soit en enduro, descente ou randonnée. On pourra aussi assister au Championnat du monde de triathlon (lire ci-contre), à des courses de run and bike et de rallye automobile.

Le programme



COURSES PÉDESTRES

Trail per cami. - Dimanche 7, 13 km/27 km, Belvédère.

Valberg Trail « Souvenir Lionel-Murazzano ». - Dimanche 14, 12 km/21 km/42 km, Guillaumes (lire l'encadré ci-dessous).

Grasse Running Days. Dimanche 21, 10 km/5 km/7 km/24 km , Grasse.

Ultra-Trail la Côte d'Azur by UTMB. - Vendredi 26, de 12 h 30 à 14 h, le 100 miles partira d'Auron à 13 h et atteindra le point culminant du parcours à plus de 2650 mètres d'altitude. Départ Place Centrale, Auron.

Trail de Gorbio. - Dimanche 28, KV/10 et 16 km/42 km, Gorbio.

Yotta XP Cannes. - Dimanche 28, Cannes.

Les Boucles Laurentines. - Dimanche 28, 10 km, 5 km et courses enfants. Devant Cap 3000 et avenue de Verdun, Saint-Laurent-du-Var.

Trail Nice Côte d'Azur UTMB. - Dimanche 28 à 7 h 30, trail de 22 km et 700 m de D+ à travers un parcours entre terre et mer. Au départ du port de Saint-Jean-Cap-Ferrat, quai Lindbergh.

CYCLISME

VTTAE - Rando gourmande. - Samedi 6, de 9 h à 17 h, rando gourmande en VTTAE, Sain-Martin-Vésubie, Venanson, Valdeblore, La Colmiane et retour à Saint-Martin-Vésubie, avec dégustation des produits locaux dans chaque village. Pas de chronométrage.

Alps Divide Ultra. - Samedi 6, Menton gravel, VTT - bikepacking.

VTT enduro à Isola 2000. - Dimanche 7, course de VTT. 3 étapes chronométrées inédites appelées spéciales pour les VTT musculaire et électrique et une power stage uniquement pour les VTT électrique.

VTT - DHI. - 13-14 septembre : La Moulière, Downhill Cup RS.

Cyclo Tour des Alpes-Maritimes. - Samedi 20, de 8 h à 17 h, affrontez les cols mythiques des Alpes-Maritimes comme les pros ! Le Grand Pré, Levens.

RUN AND BIKE

Souvenir Vincent-Christen. - Samedi 27 de 17 h à 20 h, course en binôme (course à pied et VTT), à partir de 14 ans. Organisé par CS Vésubie - section vélo. Parcours de 10.5 km - 300 m D+. Adultes : 3 tours de 3.5 km - 100 D+. Place du Général-de-Gaulle, Saint-Martin-Vésubie.

TRIATHLON

Vinfast – Championnat du monde Ironman. - Dimanche 14 à Nice (lire l'encadré ci-dessus).

AUTOMOBILE

Rallye de la Vésubie à Roquebillière. - Du vendredi 5 au samedi 6, Rallye de la Vésubie. Parc des véhicules et remise des prix sur la place de la mairie de Roquebillière. 118 538 km, dont 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39 744 km.

Valberg Trail en hommage à Lionel Murazzano

Cette année, le Valberg Trail sera également le « Souvenir Lionel Murazzano ». *« Lionel nous a quittés dernièrement, bien trop jeune. Passionné de sports de montagne, bénévole au sein du Ski Club Valberg-Beuil, il aimait Valberg et nos montagnes où il passait beaucoup de son temps en famille avec son épouse Isabelle et leur fille Romane ».*
Toute l'équipe d'organisation et le @cspm_valberg_beuil ont choisi de lui rendre hommage au cours de cette journée, autour des valeurs du sport qu'il chérissait tant.



Théo Le Boudec « Je suis tombé sous le charme de Venanson »

Le double vainqueur de l'Ultra-Trail du Mercantour a quitté sa Bretagne pour le haut-pays niçois par amour et par passion de la course à pied.

Théo Le Boudec, 24 ans, vient de remporter pour la seconde année consécutive l'épreuve des 125 km de l'Ultra Trail du Mercantour. Nous avons joint par téléphone le Briochin, cadre forestier au Parc national du Mercantour, alors qu'il était en mission dans la montagne...

Théo, où vous trouvez-vous actuellement ?
Je suis parti ce matin à 6 h 30 avec mon vélo électrique à la Madone de Fenestre jusqu'au sanctuaire, j'ai parlé un peu au gardien du refuge puis je suis monté à pied au col de Fenestre, au Pas des Ladres et je redescends vers la Madone. C'est super ! Ça me permet de voir la montagne différemment, de rencontrer du monde. Le fait d'avoir une passion - le trail - qui me rapporte un peu d'argent et un travail à côté, c'est ce que je recherche.

D'où êtes-vous originaire ?
Je suis né le 7 septembre 2000 à Saint-Brieuc. J'ai vécu toute ma jeunesse à Yffiniac, lieu de naissance d'un certain Bernard Hinault. Je pratique le trail en semi-professionnel.

Comment êtes-vous arrivé à Venanson ?
Il y a maintenant trois ans, j'ai pris mon envol vers le Sud pour rejoindre ma compagne à Nice. J'avais un accompagnement financier qui me permettait de vivre du trail, mais ce n'était pas agréable de courir tous les jours sur la Promenade des Anglais. Une connaissance nous a proposé une location à Venanson. Sans visiter, nous avons dit OK et nous y sommes depuis deux ans et demi. Je suis tombé sous le charme de ce coin, de ce département, ça fait maintenant trois ans que j'y vis avec ma compagne.

Un ticket pour l'Ultra Trail du Mont-Blanc

Votre compagne est aussi une sportive ?
Clémence Tedesco a pratiqué l'Ironman pendant quatorze ans, puis elle a eu un souci aux mollets (syndrome des loges) et elle a dû arrêter le haut niveau. Elle fait un peu de tout, du vélo, de la randonnée, du trail pour le plaisir.

Vous plaisez-vous à Venanson ?
Oui, beaucoup. J'avais l'habitude de partir en stage en Savoie, un peu partout. Quand on est nouveau sur un territoire, c'est vrai qu'on nous regarde un peu de travers, mais à Venanson, nous avons été acceptés dès le premier jour, que ce soit avec les anciens comme avec les plus jeunes.

Quelles courses avez-vous gagnées récemment ?
J'ai remporté l'épreuve des 125 km de l'Ultra Trail Côte d'Azur-Mercantour en 2024 et 2025. Il y a deux mois, j'ai gagné les 120 km de l'Alsace by UTMB. Donc j'ai mon ticket pour l'Ultra Trail du Mont-Blanc la saison prochaine. J'avais couru cette épreuve pour une première participation sur format 100 miles (170 km), je n'ai pas trouvé ça très difficile, mais j'ai eu des phases compliquées. C'était une première expérience, j'ai hâte d'y retourner pour retenter des choses. J'ai pris de l'expérience et de la maturité.

Désirez-vous rester dans la région ?
C'est cool de rester ici, de ne pas trop prendre l'avion pour raisons écologiques.



Je suis semi-professionnel, ce qui me permet de payer certains déplacements, mais pas d'avoir des projets à plus long terme. Nous aimerions acheter, c'est pourquoi j'espère que le Parc va me faire un contrat sur plusieurs années.

Vos entraînements ?
Au travail, je n'ai pas le droit de courir, mais si je m'organise bien, je peux courir le matin et le soir après le boulot.

Vos projets ?
Dans un mois et demi, je participe à l'Ultra Trail Côte d'Azur by UTMB format 175 km, d'Auron à la Promenade des Anglais. J'avais tenté l'an dernier la Grande Traversée du Mercantour avec Christophe Tieran, mais j'avais dû abandonner à 4 km de l'arrivée car j'avais des vertiges et je commençais à halluciner. C'est une autre vision du sport, sans dossard, loin du business, on court pour soi, avec les copains, la famille, à la maison, dans les montagnes que je vois quand je me lève.

RECUEILLI PAR PIERRE BROUARD

Circuit du Col de l'Espella

Au départ de Bairols



Durée : 3 h 30 (AR)
Dénivelé : + 647 m / - 649 m
Parcours : 8 km
Technicité du sentier : moyen
Effort physique : moyen
Pour randonneur initié

Une authenticité architecturale pour ce village au caractère préservé, dominant la Tinée, révélant quartiers en terrasses abandonnées, témoins d'une occupation ancienne et d'un mode de vie rural aujourd'hui disparu.

Itinéraire

- Monter dans le village pour rejoindre l'église et la table d'orientation,
- Passer sous un porche pour arriver au cimetière (b.200),
- Continuer jusqu'à la chapelle Saint-Roch (b.201),
- Gravir la large crête dégagée jusqu'au col de l'Espella (1 320 m - b.197),
- Traverser en sous-bois pour rejoindre le col du Lac (b.106, 195),
- Descendre au hameau de Saint-Martin,
- Laisser sur la gauche le sentier des châtaigniers (b.190),
- Rejoindre directement Bairols par un beau chemin empierré (b.191).



(Illustrations Randoxygène 06)

Page réalisée avec le concours de randoxygene.departement06.fr

Les guides RandOxygène vous proposent une grande variété d'itinéraires à parcourir dans le cadre des différentes activités de pleine nature. Ces activités se déroulent dans un milieu naturel parfois difficile et soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue en fonction de ses capacités dans ce milieu sous sa propre responsabilité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité.

Consultez les informations : www.departement06.fr > Envie d'Alpes-Maritimes > Terre de sports > Guides Randoxygène

chullanka
10%*
DE REMISE EN MAGASIN
SUR PRÉSENTATON DE CE COUPON
VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025
*voir conditions en magasin
CHULLANKA.COM
Chullanka Antibes - 2222, route de Grasse - 06600 ANTIBES
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 - 04 92 91 79 00

Seniors en action : un programme riche et varié



Après-midis dansants

Le Palais des Rois Sardes vous ouvre ses portes deux samedis par mois de 14 h 30 à 17 h 30, afin de permettre au plus grand nombre de partager de vrais moments de convivialité sur des rythmes variés (tango, valse, cha-cha-cha, madison, disco...). *Dates : samedi 13 septembre; samedi 27 septembre ; samedi 18 octobre ; samedi 25 octobre ; samedi 8 novembre ; samedi 22 novembre ; samedi 6 décembre ; samedi 20 décembre.*

Inscription par téléphone (ou en ligne dès le mois de septembre), à compter du premier mardi du mois pour les bals du mois suivant.

Chorale seniors

Rejoignez la chorale départementale seniors, une audition pour la sélection de nouveaux chanteurs amateurs aura lieu *le mercredi 10 septembre au matin à l'espace Laure Écard, 50 boulevard Saint-Roch à Nice.*

Cinéma

Situé place Garibaldi à Nice, le cinéma *Jean-Paul-Belmondo* projette des séances de cinéma pour les seniors, *tous les après-midis à 14 h du lundi au vendredi. Accueil à partir de 13 h 30. La salle ne sera plus accessible après 14 h. Tarif : 2,50 € à régler à la billetterie du cinéma.*

Inscription par téléphone (ou en ligne dès septembre 2025), à compter du premier mardi du mois pour les séances du mois suivant.

Théâtre

- Lundi 29 septembre : « Les belles-mères » Théâtre du Phoenix.
- Lundi 13 octobre : « 3 femmes au bord de la crise de mère » NDH production.
- Lundi 3 novembre : « Adieu je reste » Théâtre de la Traverse.
- Lundi 8 décembre : « Les Fugueuses » Compagnie les Caméléons.
- Lundi 15 décembre : « La porte à côté » Troupe du Rhum

Infos pratiques : Espace Laure-Écard, 50 boulevard Saint-Roch, Nice. Séances à 14 h ou 16 h. Accueil 30 minutes avant le début de la représentation. La salle ne sera plus accessible après 14 h et 16 h.

Inscription par téléphone (ou en ligne dès septembre 2025), à compter du premier mardi du mois pour les représentations du mois suivant.

Balade nature

Journée dans le Parc départemental de la Grande Corniche. Balade d'une heure dans le parc de la Grande Corniche suivie d'une visite commentée du fort de la Revère, déjeuner au fort de la Drète et après-midi détente (jeux de société, pétanque). *Mercredi 17 septembre et mercredi 8 octobre.*

RDV bus, 8 h 15. Centre administratif départemental 147 Bd du Mercantour. Rendez-vous à 20 mètres à gauche de l'entrée du CADAM. Retour du bus vers 17 h 15. Tarif : 16 €.

Balade sur la Grande Bleue

Partez au bord du Voilier *Santo Sospir* de l'association SOS Grand Bleu, une merveilleuse manière de découvrir notre littoral méditerranéen entre le cap Martin et le cap d'Antibes.

Jeudi 4 septembre ; lundi 8 septembre et lundi 15 septembre.

RDV bus, 7 h 45. Centre administratif départemental 147 Bd du Mercantour. Rendez-vous à 20 mètres à gauche de l'entrée du CADAM. Retour du bus vers 13 h. Tarif : 30 €.

Station thermale de Berthemont-les-Bains

Au programme : déjeuner au restaurant ; accès libre au sauna, hammam, bassin ludique, bassin massant, bassin sportif, lits d'eau, solarium ; un soin thermal (bain hydro massant aromatique en baignoire individuelle de 20 minutes).

Une sortie maximum par personne :

Lundi 8 septembre ; jeudi 11 septembre ; lundi 15 septembre ; lundi 22 septembre ; jeudi 25 septembre ; lundi 29 septembre. RDV bus, 10 h 45. Centre administratif départemental, 147 Bd du Mercantour. Rendez-vous à 20 mètres à gauche de l'entrée du CADAM. Retour du bus vers 18 h. Tarif : 58 €.

Vallée de la Tinée : entre histoire et paysage d'exception

Une remontée dans le temps : venez découvrir le casernement militaire du Camp des Fourches, situé à 2 280 m d'altitude, sur la mythique route de La Bonette. Un paysage à couper le souffle, au cœur du Parc national du Mercantour. Vous terminerez cette journée par la visite de l'ouvrage de la Frassinéa, construit dans le cadre de la ligne Maginot, une reconstitution époustouflante.

Mardi 9 septembre et mardi 16 septembre. RDV bus, 6 h 45. Centre administratif départemental 147 Bd du Mercantour.

.../...

Ça se passe près de chez vous

Rendez-vous à 20 mètres à gauche de l'entrée du CADAM. Retour du bus vers 19 h. Tarif : 37 €.

Vallée de la Vésubie : entre saveur et nature

Découvrez le savoir-faire des brasseurs de la Brasserie du Comté, dégustez leurs produits. Partez en immersion au cœur du Parc Alpha, niché dans le Boréon, pour une visite guidée inoubliable à la découverte du loup dans son environnement naturel. Accompagnés par un guide passionné, vous explorerez les différents enclos du parc et observerez les meutes de loups tout en apprenant leur histoire, leur comportement et leur rôle essentiel dans l'écosystème. Vous aurez également l'occasion d'observer les bouquetins des Alpes, ces incroyables grimpeurs des montagnes et de mieux comprendre leur adaptation à la vie en altitude.

Vendredi 26 septembre et mardi 30 septembre. RDV bus, 8 h 15. Centre administratif départemental 147 Bd du Mercantour. Rendez-vous à 20 mètres à gauche de l'entrée du CADAM. Retour du bus vers 18 h. Tarif : 50 €.

Une expérience unique : la vallée du Var à bord de « La Micheline » historique



Embarquez à Puget-Théniers, à bord de l'autorail historique ZZ-6, surnommé « La Micheline », qui reprend du service après plusieurs années de restauration. « La Micheline » vous offrira une escapade pittoresque jusqu'à Annot puis Entrevaux où vous bénéficierez d'une visite guidée du village médiéval.

Vendredi 10 octobre et vendredi 17 octobre. RDV bus, 7 h 45. Centre administratif départemental 147 Bd du Mercantour. Rendez-vous à 20 mètres à gauche de l'entrée du CADAM. Retour du bus vers 18 h 15. Tarif : 48 €.

De plus amples renseignements et la suite du riche programme à découvrir sur le site du Conseil départemental :
departement.06/seniors-en-action
ou par téléphone
04 89 04 32 95 ; 04 89 04 54 10 ; 04 89 04 53 90 ; 04 89 04 30 75 ; 04 89 04 30 10 ; 04 89 04 30 80 ; 04 89 04 58 60 ; 04 89 04 36 10 ; 04 89 04 51 46 ; 04 89 04 35 00.



Publi-reportage

« Le Chill », une nouvelle adresse gourmande à La Bolline-Valdeblore

Depuis le début de l'été, un vent de nouveauté souffle sur La Bolline-Valdeblore avec l'ouverture d'un commerce pas comme les autres : « Le Chill », un nom d'inspiration anglaise qui signifie « se détendre, se relaxer ». Et c'est exactement ce que souhaitent offrir Alec et Bruno : un lieu convivial où l'on prend le temps de bien manger et de se sentir chez soi.

Cette boulangerie-snack propose bien plus que du pain : pizzas, frito misto, tenders, tacos, mais aussi un petit coin épicerie complété par une cave à vin et un bar à bière pour satisfaire toutes les envies. Sur place, les clients disposent même de toilettes équipées d'une table à langer, une attention toute particulière pour les familles. L'accueil est assuré par Béatrice, la maman d'Alec, qui reçoit chaque client avec le sourire. L'établissement est un dépôt approvisionné par la boulangerie du Terroir située à Saint-Dalmas-Valdeblore. Cette dernière, fière de son label de la Cuisine Niçoise pour la troisième année consécutive, travaille uniquement avec des produits maison préparés avec



passion. Derrière ce projet, il y a aussi une belle histoire familiale. Alec et Bruno tiennent à remercier chaleureusement tous les corps de métier ayant contribué à l'aménagement, avec une pensée particulière pour Jean Basso, le beau-père, maçon de métier aujourd'hui à la retraite.

Le Chill vous accueille tous les jours sauf le mercredi, de 8 h à 13 h 30.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2025	OCT. 2025	NOV. 2025	DÉC. 2025	JANV. 2026	FÉV. 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026	JUIL. 2026	AOÛT 2026
L 1 RENTRÉE	M 1	**S 1**	L 1	**J 1**	**D 1**	**D 1**	M 1	**V 1**	L 1	M 1	S 1
M 2	J 2	**D 2**	M 2	V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	**D 2**
M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	M 3	V 3	**D 3**	M 3	V 3	L 3
J 4	S 4	M 4	J 4	**D 4**	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4
V 5	**D 5**	M 5	V 5	L 5	J 5	J 5	**D 5**	M 5	V 5	**D 5**	M 5
S 6	L 6	J 6	S 6	M 6	V 6	V 6	**L 6**	M 6	S 6	L 6	J 6
D 7	M 7	V 7	**D 7**	M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	**D 7**	M 7	V 7
L 8	M 8	S 8	L 8	J 8	**D 8**	**D 8**	M 8	**V 8**	L 8	M 8	S 8
M 9	J 9	**D 9**	M 9	V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	**D 9**
M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	M 10	M 10	V 10	**D 10**	M 10	V 10	L 10
J 11	S 11	**M 11**	J 11	**D 11**	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11
V 12	**D 12**	M 12	V 12	L 12	J 12	J 12	**D 12**	M 12	V 12	**D 12**	M 12
S 13	L 13	J 13	S 13	M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13
D 14	M 14	V 14	**D 14**	M 14	S 14	S 14	M 14	**J 14**	**D 14**	**M 14**	V 14
L 15	M 15	S 15	L 15	J 15	**D 15**	**D 15**	M 15	V 15	L 15	M 15	**S 15**
M 16	J 16	**D 16**	M 16	V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	**D 16**
M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	M 17	M 17	V 17	**D 17**	M 17	V 17	L 17
J 18	S 18	M 18	J 18	**D 18**	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18
V 19	**D 19**	M 19	V 19	L 19	J 19	J 19	**D 19**	M 19	V 19	**D 19**	M 19
S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20
D 21	M 21	V 21	**D 21**	M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	**D 21**	M 21	V 21
L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	**D 22**	**D 22**	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22
M 23	J 23	**D 23**	M 23	V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	**D 23**
M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	**D 24**	M 24	V 24	L 24
J 25	S 25	M 25	**J 25**	**D 25**	M 25	M 25	S 25	**L 25**	J 25	S 25	M 25
V 26	**D 26**	M 26	V 26	L 26	J 26	J 26	**D 26**	M 26	V 26	**D 26**	M 26
S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27
D 28	M 28	V 28	**D 28**	M 28	S 28	**D 29**	M 28	J 28	**D 28**	M 28	V 28
L 29	M 29	S 29	L 29	J 29		L 30	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29
M 30	J 30	**D 30**	M 30	V 30		M 31	J 30	S 30	M 30	J 30	**D 30**
	V 31		M 31	S 31				**D 31**		V 31	L 31

→ **Les élèves** qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le **vendredi 15 mai 2026** et le **samedi 16 mai 2026**.

Pour en savoir plus :
education.gouv.fr/calendrier-scolaire

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Décembre 2022

Petites annonces

Les petites annonces sont gratuites pour les particuliers. Merci de nous les transmettre exclusivement par mail : contact@vievillages.fr ou par courrier, à l'adresse suivante : VieVillages, Paradisio 2, 16 avenue Brown Séquard, 06000, Nice

OFFRES ET DEMANDES DE SERVICE

Cathy retraité dynamique propose de venir à votre domicile pour nourrir votre chat lors de vos absences. Rémunération au forfait kilométrique et à la durée de ma prestation.
Tél. 06.10.32.21.83.

DIVERS

Dernière vente de l'année : (rare) solendra : 5€ ; tabac rose : 1€ ; bulbe fresia : 0,50€ ; balsamine : 2€ ; volubilis : 1€ ; tagète : 1€ ; plante grasse grosses fleurs orange ou rose : 3€ ; datura non toxique rose ou jaune : 2€ ; goji : 3€ ; jujubier : 6€ ; brugnon : 1€ ; néflier : 1€. Tél. 06.18.20.15.11.

Oliveraie 50/50. 120 arbres terrain nettoyé, arbres taillés plus 20 attenants non nettoyés, non taillés. Tout ou rien, les 140 obligatoirement.
Tél. 06.18.20.15.11.

Pour vide-greniers : 7 gros sacs, différents objets/bibelots, hétéroclites mais de qualité, 6€ le sac. Valeur marchande 15/25 minimum. Beau bénéfice en vue. Tél. 06.18.20.15.11.

Vends remorque Erdé PLM 170F 1300 kilos, plateau basculant, utile 3 m x 1,70 m. Roue de secours, treuil 900 kilos, neuve jamais servie plus 2 rampes aluminium de 1,70 m. La remorque sans les rampes 2200€, les 2 rampes 600€. Tél. 06.50.35.16.40. 06.71.82.42.48.

Vends moto Magnat-Debon M4 TD 125, année 1951, version MLTD. La moto, en bon état général, n'a pas roulé depuis plusieurs années mais le réservoir d'essence a été vidé et neutralisé. Documentation technique. 1 600€ à débattre. Visible à Nice.
Tél. 06.78.84.40.04.

Vends moto Suzuki Intruder 125 cm³ 1999. 4500 km, non roulante, carburateur à nettoyer. Bon état. 1000€ à débattre. Tél. 06.23.64.57.46.

Vends garde-corps en fer forgé avec frise de 10 cm (12 ml) hauteur 1m + 2,50 ml de descente. Prix 550 € à débattre (très bon état). Commune de Castagniers.
Tél. 06.63.68.64.06.

Vends livres et revues de SF et collections de livres d'auteurs classiques, d'historiens. Charles De Gaulle, etc.
Tél. 06.65.76.59.18.

A vendre brouette électrique Zoette extra pro P200 + roues directionnelles. État neuf, très peu servie. Prix neuve 1640 €, prix demandé 900 €. Livraison possible. Tél. 06.61.26.03.54.

A vendre 71 enveloppes « premier jour » année 1975. Très bon état. 100 €.
Tél. 06.77.69.86.63.

A vendre 72 enveloppes « premier jour » année 1977. Très bon état. 100 €.
Tél. 06.77.69.86.63.

Achète un couple de pigeons de chair. Prix à proposer.
Tél. 06.76.90.72.25.

Vends 7 raquettes de tennis de table avec housse et 12 balles ; 3 raquettes de tennis de table avec 1 housse et 4 balles de tennis 42 ; 1 paire de rollers taille 37/38 avec genouillères et coudières ; 3 raquettes de badminton Slazenger avec 7 volets. Petits prix.
Tél. 06.76.90.72.25.

Particulier achète livres anciens, modernes, bande dessinée, album photos ancien, carte postale, ancienne lithographie, estampe, gravure, affiche, tout document papier.
Tél. 06.03.75.18.23.

Vend micro-tracteur Fieldtrac 180D avec direction assistée, homologué route, carte grise à jour, chargeur frontal Cochet fourni et attache remorque. 45 heures d'utilisation. Acheté neuf 13 500 €. Faire offre raisonnable. Tél. 07.61.22.68.60.

Recherche trois partenaires pour belote coinchée à Aspremont. René, tél. 06.11.35.41.95.

Vends réfrigérateur congélateur marque Liebherr CTP 2921. Bon état. À récupérer sur place à Levens. 180 €.
Tél. 06.51.62.38.89.

À vendre sono Yamaha 2x 400w, 2 baffles Peavey avec pieds, 2 baffles hi-fi plus 2 retours amplifiés... Le tout 250 €.
Tél. 06.70.67.76.34.

IMMOBILIER

Fonds de commerce à vendre (épicerie et produits locaux) sur la commune de Lantosque, pour cause retraite. Pour tous renseignements, vous pouvez me rencontrer sur place ou me téléphoner au 06.13.10.22.29. ou me laisser un mail : penshadow@hotmail.fr

Arrière-pays niçois à Belvédère, 60 km de Nice, vends 2 pièces 25 m² refait neuf. Séjour avec cuisine américaine ; salle de bains douche/wc/meuble vasque; chambre grand lit 2 places, armoire coulissante. Pas de charges. Accès pédestre toutes commodités. 50 000 €.
Tél. 06.25.39.06.39.

Vends studio de 25m² sur les hauteurs de Lantosque avec balcon et une très belle vue sur la vallée. Prévoir travaux pour le rendre habitable.
Vendu avec terrain. 25 000 €.
Tél. 06.25.39.06.39.

Cherchons deux pièces sur Belvédère ou Roquebillière 400 € charges comprises.
D21e particulier à particulier.
Tél. 06.44.74.84.55. Laisser un message si absente.



FOIRE

de la CÔTE D'AZUR

foirecotedazur.fr



10>15 septembre 2025

MIN D'AZUR NICE

ENTREE GRATUITE

SALON PISCINE, SPA & JARDIN • HABITAT & DECORATION • SANTE
BIEN-ÊTRE & VIE PRATIQUE • VINS & GASTRONOMIE • ESPACE AUTO •
DESTOCKAGE VDL • RESTAURATION • ANIMATION & JEUX ...







NICE ORGANISATION

JCDecaux

nice-matin
LE GRAND QUOTIDIEN DU SUD-EST

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

MIN D'AZUR